

Le Rassemblement confirme son ancrage dans l'Opposition

Des délégués de l'OIF et l'ambassadeur des USA échangent avec Félix Tshisekedi

PAGE 16

N° 7090 du samedi 12 août 2017

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



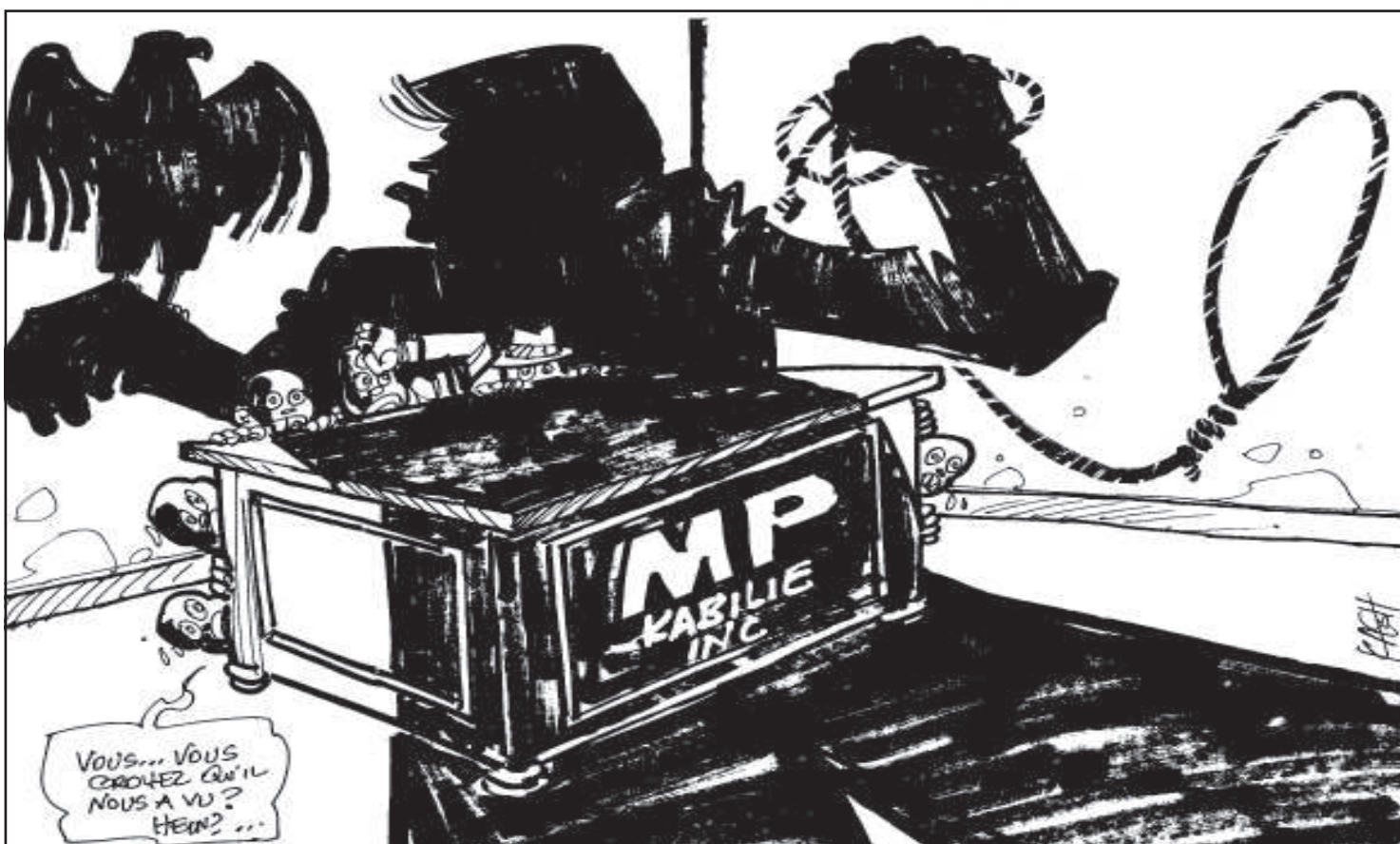
Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Impasse politique et violences au Kasai

Le Congrès américain presse Trump à agir

r. 2



À HAUTE VOIX

Le ton se durcit

LE POTENTIEL

Des mesures de représailles contre des individus en République démocratique du Congo, il y en a eu et il y en aura encore. Le décor tel que planté dans la politique nationale traduit
(Suite à la page 2)

Le signal de Radio France international rétabli en RDC

PAGE 16

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

Sommaire

Événement

Conseil des ministres : un rendez-vous protocolaire sans impact réel

PAGE 3

Politique

L'ONU dispose de nouvelles révélations sur le décès de Dag Hammarskjöld

PAGE 5

Économie

Cadre macroéconomique : la BCC évoque un relèvement de l'activité économique en 2017

PAGE 6

Provinces

Kinshasa : remaniement du gouvernement Kimbuta, cinq entrants et cinq maintenus

PAGE 9

Sports

CHAN 2018 : les Léopards ramènent un nul face aux Diables Rouges

PAGE 14

À haute voix

Le ton se durcit

(Suite de la page 1)

incontestablement la volonté du pouvoir de ne pas permettre à la machine électorale d'aller droit au but.

Pourtant, la multiplication dénoncée et démontrée des stratagèmes destinés à éloigner les élections et en lieu et place imposer le chaos, enclenche des réactions aussi bien au niveau national qu'international. **Mais est-ce qu'on y prend garde en interne dès lors que des conséquences directes touchent sur la gestion de l'État ? La question demeure.**

Et pourtant, c'est sans loupe, qu'on peut voir que la communauté internationale n'entend pas desserrer l'étau autour des hommes forts de Kinshasa.

Avec la récente lettre du Congressman américain, Edward Royce, adressée au secrétaire d'État Rex W. Tillerson, c'est le ton qui se durcit contre les autorités de Kinshasa avec une énième demande de sanctions, parce que, c'est inacceptable, le refus d'organiser les élections.

C'est dire que toute personne qui entrave le processus démocratique est dans le viseur. La pression des USA sur la RDC tend à ramener à la raison une classe politique visiblement incapable de respecter les lois qu'elle a elle-même rédigées, adoptées et qui ont permis le fonctionnement, malgré d'énormes difficultés, des institutions de la République pendant plus de dix années. Comme qui dirait les autorités congolaises scient la planche sur laquelle elles sont assises.

Étant donné le danger qui profile à l'horizon, le salut ne passera que par le balisage de la voie de l'alternance qui est attendue par l'ensemble de Congolais. Ne pas comprendre cette réalité, c'est se ranger dans le camp de l'embrassement. Une erreur à éviter.

Impasse politique et violences au Kasai

Le Congrès américain presse Trump à agir

A Washington, le dossier de la République démocratique du Congo est au cœur de la politique africaine des Etats-Unis. Après un groupe de sénateurs qui se sont levés pour voir l'administration Trump bouger et rétablir la légalité en vue de la tenue d'élections, c'est le tour du congressiste Edward R. Royce. Celui-ci presse le président Donald Trump à passer à l'acte. Dans une correspondance datant du 2 août et destinée au secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, Edward R. Royce appelle à « accroître l'engagement des États-Unis en vue d'aider à mettre fin à la crise politique (Ndlr : en RDC) et à la violence qui en résulte ».

LE POTENTIEL

Première puissance mondiale, les Etats-Unis n'entendent pas abandonner la République démocratique du Congo à son triste sort. A Washington, la RDC est au centre de la politique africaine du nouveau locataire de la Maison blanche. Même si le président Donald Trump n'a pas désigné officiellement un sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé des Affaires africaines, au Parlement américain, le dossier de la RDC est porté de bout en bout par des parlementaires de deux chambres.

La première initiative, rappelle-t-on, est venue du Sénat américain lorsqu'un groupe d'élus, toutes tendances confondues, ont écrit au secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson, pour demander plus d'engagement des Etats-Unis dans le bourbier congolais. La non-tenue d'élections en décembre 2016 a plongé le pays dans un cycle de violences indescriptibles.

Comme si cela ne suffisait pas, le congressiste américain Edward R. Royce, président de la toute puissante Commission des affaires étrangères du Congrès américain est revenu sur la préoccupation de sa chambre pour exiger du chef de la diplomatie américaine plus de visibilité dans la politique africaine des Etats-Unis pour le cas particulier de la RDC.

SUR LE PAS DU SÉNAT

Dans une lettre adressée le 2 août 2017 au secrétaire d'Etat américain, Edward Royce exprime sa préoccupation à propos de « la violence toujours croissante en République démocratique du Congo qui découle, selon lui, du « refus du président Kabila à se conformer à la Constitution du pays et à quitter le pouvoir ». Aussi invite-t-il ce-

lui qui pilote la politique étrangère du président Trump à « accroître l'engagement des États-Unis en vue d'aider à mettre fin à la crise politique et à la violence qui en résulte ».

Le congressiste rappelle à cet effet la concordance de vues entre la chambre des Représentants et le Sénat américain qui ont, à l'unanimité, adopté en 2016 des résolutions appelant à une transition démocratique du pouvoir en République Démocratique du Congo par « le respect de la Constitution qui interdit au président Kabila de prétendre à un troisième mandat ». « Les deux chambres sont parfaitement d'accord que le président Kabila doit céder le pouvoir et permettre la tenue des élections libres et équitables », écrit sans détours le congressiste Edward Royce.

Dans sa correspondance, le congressiste revient sur les motivations qui doivent guider l'action des Etats-Unis pour mettre fin au drame congolais. « Les Etats-Unis, note-t-il, ont des intérêts profonds dans la stabilité de la RDC en raison de sa taille, de sa situation géographique et de son économie diversifiée. C'est l'une des raisons successives pour lesquelles les administrations américaines ont soutenu une grande opération de maintien de la paix en RDC ». Edward Royce reste convaincu que « les violences et les troubles en RDC peuvent avoir des conséquences dans les pays voisins et déstabiliser la région », à savoir les Grands Lacs.

Le congressiste américain revient sur l'accord du 31 décembre dont il regrette amèrement l'absence de mise en œuvre par le seul « refus », indique-t-il, de l'entêtement du président Kabila à « quitter le pouvoir ». Il soutient dès lors « les critiques ouvertes de l'ambassadeur



Donald Trump, président des USA

Haley aux Nations Unies contre le président Kabila et son refus d'honorer la Constitution du pays, ainsi que ses moindres efforts à ne pas mettre fin aux violations qui se produisent dans le pays ». Il recommande par conséquent le secrétaire d'Etat Tillerson à se joindre aux appels maintes fois lancés par la représentante des Etats-Unis aux Nations unies « en condamnant avec force le refus du président Kabila à quitter le pouvoir ».

Pour donner un sens à l'action des Etats-Unis en République démocratique du Congo, Edward Royce encourage la Maison Blanche à désigner un nouvel ambassadeur des Etats-Unis en République Démocratique du Congo. Ce dernier, pense-t-il, aura « l'autorité incontestable de faire part au président Kabila que les États-Unis trouvent son refus de tenir des élections et de quitter le pouvoir inacceptable ». « Les Congolais ont trop longtemps souffert », martèle le congressiste Royce.

NIKKI HALEY ENFONCE LE CLOU

Preuve du ferme enga-

gement des Etats-Unis pour une solution rapide en RDC, l'ambassadrice des Etats-Unis, Nikki Haley, a fait part à l'ambassadeur de la RDC aux Nations unies, Ignace Gata, de la détermination de l'administration Trump à sortir la RDC du bourbier dans lequel la plonge chaque jour le pouvoir.

Devant Ignace Gata, Nikki Haley a réitéré la volonté des Etats-Unis de voir la RDC réussir la première alternance de son histoire par la tenue le plus rapidement possible des élections. Les graves violations des droits de l'homme et des atrocités commises dans le Grand Kasai sont autant d'indices qui motivent, selon Nikki Haley, une probable action des Etats-Unis pour mettre fin à la crise congolaise.

Si à Kinshasa le pouvoir multiplie des stratagèmes pour pérenniser le plus longtemps possible son règne en renvoyant le plus loin possible les élections, à Washington, le dossier RDC est suivi de très près.

Autrement, le président Trump est demeuré dans la ligne dure, tracée bien avant par son prédécesseur Barack Obama.

Conseil des ministres : un rendez-vous protocolaire sans impact réel

Les conseils des ministres se raréfient en République démocratique du Congo. Depuis son investiture par l'Assemblée nationale, le gouvernement Tshibala n'a tenu que 4 réunions ordinaires et deux réunions extraordinaires du conseil des ministres, soit six conseils des ministres seulement en près de trois mois. Pendant ce temps, la situation politique et socio-économique du pays ne fait que se détériorer. Comme quoi, les conseils des ministres sont devenus des rendez-vous protocolaires, sans impact réel sur le vécu des Congolais.

LE POTENTIEL

C'est seulement hier vendredi 11 août que le gouvernement Tshibala a tenu sa 4^{ème} réunion ordinaire du conseil des ministres. Deux autres réunions extraordinaires du conseil des ministres se sont tenues au cours du premier mois d'exercice de l'actuel gouvernement. Au total, le gouvernement dirigé par Bruno Tshibala n'a tenu que six réunions du conseil des ministres depuis son investiture, le 16 mai 2017, par l'Assemblée nationale.

Autant dire que le gouvernement de la République se réunit à peine deux fois par mois pour débattre et arrêter des résolutions sur la gouvernance de la République démocratique du Congo. Même si, on le sait, un comité restreint des ministères socio-économiques se réunit en parallèle des réunions de conseils des ministres, il y a lieu de constater que les membres du gouvernement se rencontrent rarement pour débattre et délibérer sur les grandes questions d'intérêt national.

La rareté des conseils des ministres intriguent plus d'un observateur. Surtout que la situation du pays est plus que préoccupante sur tous les plans. Que signifie cette rareté de rencontres des membres du gouvernement Tshibala ? Est-ce cette rareté de conseils des ministres n'expliquerait pas la détérioration continue de la situation politique et socio-économique en République démocratique du Congo ? Y aurait-il un gouvernement parallèle qui décide de la marche du pays pendant ce temps de crise ? Pourquoi les résolutions délibérées au conseil des ministres ne rencontrent jamais les préoccupations majeures des Congolais ? Autant des questions légitimes qui se posent dans l'opinion nationale.

Est-il que le gouvernement Tshibala n'est pas à la hauteur des défis actuels de la République démocratique du Congo. Au plan politique, le gouvernement n'est pas en mesure d'assurer la cohésion nationale dont le pays a besoin pour aller dans un climat apaisé aux prochains scrutins. Bien au contraire, la crise politi-

que s'enlise davantage. Le gouvernement Tshibala brille par son caractère partisan voir propagandiste. La majorité des Congolais ne se reconnaissent pas dans ces dirigeants. Le succès de deux journées ville-morte des 8 et 9 août, est la preuve que le gouvernement est désavoué par une grande partie des Congolais.

De même, le cadre macroéconomique est en train d'accuser un grand coup avec l'actuel gouvernement. Le franc congolais continue à se déprécier malgré l'accalmie observée ces deux dernières semaines sur le marché des changes. De même, la hausse des prix des biens et services s'observent sur le marché local. La production des biens de consommation courante reste quasi-inexistante. La RDC importe tout ce que les Congolais consomment au quotidien : les vivres frais, le riz, le sucre, le carburant.

Au plan sécuritaire, le gouvernement ne cesse de subir de revers. Kinshasa et plusieurs villes du Kongo Central ont vécu une avalanche d'attaques des présumés adeptes de la secte Bundu Dia Kongo. Le Kasai reste un théâtre de l'insécurité en dépit des efforts de sécurisation par les forces armées. Il en est des plusieurs provinces de l'Est de la RDC qui continuent de connaître mort et désolation au sein de la population.

Les deux provinces du Kivu, le Tanganyika, l'ancienne Province Orientale restent des théâtres de l'insécurité malgré tous les mémos de la société civile.

Pis encore, la RDC connaît en ce moment un drame humanitaire avec plus de 3,4 millions de déplacés internes non sans compter les milliers d'enfants malnutris notamment dans l'espace Kasai.

Les différents conseils des ministres du gouvernement n'ont jamais apporté un début de solution à tous ces défis auxquels la RDC est confrontée. Les rares résolutions issues des différentes rencontres des membres du gouvernement n'ont été qu'un chapelet des bonnes intentions. La preuve est que ce gouvernement n'est pas en mesure de maîtriser le cadre macroéconomique alors que 28 mesures avaient déjà été arrêtées depuis le 26 janvier 2016.

Aussi, les élections sont une priorité en ce moment où toutes les institutions sont devenues illégitimes, mais le gouvernement n'est même pas en mesure de garantir la tenue de scrutin cette année.

La RDC est en train de plonger dans le chaos pendant que le gouvernement navigue à vue, sans des politiques adéquates dans tous les secteurs.

« Corruption, prédation, répression », le triptyque congolais

Le président Joseph Kabila a réussi à se maintenir au pouvoir depuis plus de 16 ans grâce au pillage systématique des ressources du pays et au siphonage des recettes de l'Etat. Le tout, en muselant ses opposants politiques et en réprimant dans le sang les mouvements de contestation. Une stratégie payante... pour combien de temps ?

L'agence de presse américaine Bloomberg, le Groupe d'Étude sur le Congo (GEC) et l'ONG Global Witness viennent successivement de jeter une lumière crue sur la fortune colossale et tentaculaire de la famille Kabila dans un pays parmi les plus pauvres de la planète. Un mécanisme de prédation financière qui, couplé à une répression féroce de toute opposition, a permis au président Joseph Kabila de s'accrocher à son fauteuil depuis 16 ans, et ce, même après la fin officielle de son dernier mandat, le 19 décembre 2016. Un « système Kabila » qui s'inscrit dans un contexte de corruption généralisée, ordinaire et structurelle.

En 2017, la RDC fait toujours partie des 20 pays les plus corrompus du monde. Un vrai « scandale » pour Transparency International, qui estime que « les besoins élémentaires des citoyens ne sont pas satisfaits. » Pour

le président de l'ONG anti-corruption, José Ugaz, « la population se couche tous les soirs le ventre vide à cause de la corruption, alors que les puissants et les corrompus jouissent d'un mode de vie somptueux en toute impunité ». Des puissants, qui en RDC, gravitent autour du président Joseph Kabila et de sa famille.

80 SOCIÉTÉS, 71.000 HECTARES DE TERRES AGRICOLES...

Dans un impressionnant rapport publié en juillet 2017, le Groupe d'Étude sur le Congo (GEC), avec le soutien du Pulitzer Center on Crisis Reporting, s'est penché sur le business de la famille Kabila depuis l'arrivée au pouvoir de Joseph en 2001 après l'assassinat de son père. Et la fortune du clan Kabila se chiffrait en dizaines de millions de dollars !

Selon le GEC, le chef de l'Etat et ses proches sont propriétaires, partiellement ou en totalité, de plus de 80 sociétés. Le rapport apporte un éclairage précis des intérêts économiques de Joseph Kabila, mais aussi de sa femme, Olive Lembe, et de leurs enfants, de sa sœur Jaynet et de son frère Zoé, tous deux également députés nationaux. Le président

Kabila possède directement, et par le biais d'une entreprise lui appartenant ainsi qu'à ses enfants, plus de 71.000 hectares de terres agricoles. Deux entreprises, propriétés de la famille Kabila, ont acquis des licences d'exploitation de mines de diamants sur un territoire de plus de 720 kilomètres le long de la frontière avec l'Angola. Jaynet Kabila détient 4,8% des parts dans l'un des plus grands réseaux de téléphonie mobile du pays, alors que Zoé possède des entreprises qui ont été engagées pour l'exploitation de gisements miniers parmi les plus riches du monde. On retrouve des entreprises du clan Kabila dans presque tous les secteurs de l'économie congolaise: l'agriculture, les mines, le secteur bancaire, l'immobilier, les télécommunications et les compagnies aériennes.

Mais l'empire Kabila s'étend également bien au-delà du Congo. La famille possède des biens immobiliers en Afrique du Sud et en Tanzanie, et certaines des sociétés sont enregistrées au Panama, à l'île Niue ou... au Luxembourg. Certaines entreprises contrôlées par la famille Kabila ont conclu d'importants contrats avec le gouvernement congolais, mais plus étonnant, avec la Banque mondiale

et les Nations unies ! Reste à savoir si ces institutions, et notamment les bailleurs internationaux, étaient au courant des liens entre ces sociétés et le président Kabila. Les conflits d'intérêts semblent pourtant notoires dans le cas de Jaynet Kabila qui s'est vu octroyer par le ministère des Mines congolais plus de licences d'exploitation que ne l'autorise le Code minier du pays.

Et toujours selon le rapport, « au moins une entreprise de la famille était impliquée dans un accord d'extraction de cuivre controversé en 2011, ce qui a conduit le Fonds monétaire international (FMI) à suspendre son programme de prêt d'un demi-milliard de dollars à la RDC ».

Enfin, certaines sociétés du clan Kabila sont protégées ou surveillées par les membres de la Garde républicaine (GR), ce qui est probablement « en dehors du mandat légal de cette force », note le Groupe d'Étude sur le Congo.

... « QU'UNE PARTIE IMMERGÉE DE L'ICEBERG »

Dans la famille Kabila, l'agence de presse Bloomberg s'est particuliè-

(Suite en page 10)

Kasaï : le gouverneur lance un appel à la réouverture de la frontière avec l'Angola

Le gouvernement provincial du Kasaï plaide pour la réouverture de la frontière avec l'Angola. Ce, dans le cadre des relations de bon voisinage.

HERVÉ NTUMBA

Le gouverneur du Kasaï, Marc Manyanga, souhaite que la frontière de sa province avec l'Angola soit ouverte ce samedi 12 août. Les autorités angolaises avaient décidé de la fermeture de cette frontière en juin dernier pour éviter que les miliciens qui sévissaient au Kasaï n'entrent sur leur sol.

Face à cette situation, Marc Manyanga plaide pour la réouverture de cette frontière, car la République démocratique du Congo entretient non seulement une relation diplomatique, mais également une relation de fraternité. «*Nous avons fait une proposition pour qu'on ouvre la frontière le 12 de ce mois, sous réserve éventuellement de l'amendement que nos frères de l'Angola pourront apporter*», fait savoir le gouverneur.

Dans le même ordre d'idées, le gouverneur voudrait que cette frontière soit ouverte en vue de permettre, notamment le retour des personnes qui s'étaient réfugiées en Angola, en fuyant les violences au Kasaï. On compte actuellement 32 000 réfugiés, rapporte Radiokapi.net.

«*La situation au niveau de la frontière est totalement pacifiée*», a rassuré Manyanga. Il a indiqué que ces déplacés pourront être placés dans des espaces sécurisés à l'intérieur de la province du Kasaï. Cette



province, comme ses voisins dans la région, a connu des violences meurtrières pendant plusieurs mois. Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), plus d'un million de person-

nes se sont déplacées à cause de ces violences.

Par ailleurs, le gouverneur du Kasaï a invité la population de sa province à la culture de la paix. Cet ap-

pel a été lancé dernièrement lors de sa visite dans le territoire de Lwebo. A noter que la première visite du gouverneur dans la cité de Lwebo est intervenue trois mois après la destruction des infrastructures de l'Eglise catholique et d'autres symboles de l'Etat.

Après une visite guidée de l'évêché, du généralat des sœurs et des écoles, Marc Manyanga se dit déçu et condamne l'activisme des miliciens se réclamant de Kamuina Nsapu. «*J'aimerais dire sans complaisance que les dégâts sont immenses que je ne le pensais. Ce que nous allons faire, c'est l'évaluation. Il y a une première déclaration des sinistrés qui a été faite*», a affirmé le gouverneur.

Il est à préciser que cet activisme a perturbé le bon déroulement des activités de l'Eglise catholique. Pour le moment, les cultes ont repris et les chrétiens de Lwebo exhortent leur évêque à retourner dans son diocèse.

«*Auparavant, c'était difficile. Les cultes ont repris ces deux dernières semaines. Nous demandons de l'aide à tous pour réhabiliter nos églises pour que notre évêque revienne. Il était en mission à Kananga ou à Kinshasa, les chrétiens demandent qu'il rentre pour purifier la cathédrale qui a été profanée*», a indiqué le directeur adjoint de la commission diocésaine Justice et paix, Jean Tshisungu.

Cependant, le gouverneur appelle la population de Lwebo à ne pas céder aux velléités de ceux qui sèment la division.

Cinq questions à Samy Badibanga (*)

1. Qu'avez-vous pu obtenir lors de votre passage à la primature ?

Nous avons fait face à une situation économique catastrophique et à une grave crise sociale. Cela étant, nous avons, du point de vue budgétaire, redressé la barre. Alors que le déficit s'élevait à 515 milliards de francs congolais en 2016, nous avons dégagé 52 milliards d'excédants au cours des quatre premiers mois de 2017. Nous avons également accéléré la préparation des élections en débloquant de nouveaux financements. D'ailleurs, le fruit de l'accord de l'OUA a fait que je suis nommé comme Premier ministre pour gouverner la transition. L'équilibre régional, de genre et d'âge a été difficile à trouver, mais nous y sommes parvenus. Vous remarquerez le gouvernement qui m'a succédé a con-

servé la même ossature.

2. La République démocratique du Congo est-elle toujours soumise à une crise politique ?

Absolument ! Et c'est l'une des principales raisons de la crise économique que nous traversons. Notre pays risque de devenir un Etat failli, livré à la criminalité et au terrorisme, c'est pour quoi la Communauté internationale doit s'impliquer, notamment la France qui a un rôle à jouer en Afrique centrale. Pour sortir de cette crise, la seule voie, c'est l'organisation des élections. On les espère avant la fin de cette année, comme le prévoit l'Accord. Malheureusement, cela semble mal parti. A Kinshasa, je ne suis pas sûr que l'enrôlement soit achevé, comme prévu. Dans le Kasaï, la situation sécuritaire reste un obstacle. Or on saurait organiser sans cette vaste



région.

3. Ne pensez-vous pas aujourd'hui avoir été victime d'un débauchage destiné à diviser l'opposition ?

Je n'ai pas travaillé pour Kabila, j'ai travaillé avec lui, dans le cadre d'un gouvernement d'union national. Si cela n'était qu'un piège, à lui de le

dire. Je ne le pense pas. J'ai un long passé d'opposant au parlement et j'aurai très bien pu me rallier à l'époque. Mais l'opposition ne doit pas se cantonner à la contestation. D'ailleurs, il faut noter que je suis toujours membre de l'UDPS contrairement à ce qui a été dit. L'UDPS a été créée dans le cadre du combat contre une dictature. Mais la situation a changé, le parti doit moderniser son logiciel.

4. Quant vous étiez à la primature, la rébellion des miliciens de Kamuina Nsapu s'est intensifiée. Vous aviez annoncé un voyage sur place. Pourquoi n'a-t-il pas eu lieu ?

En principe, il faut savoir que la sécurité n'était pas assurée. Je n'étais pas visé personnellement, mais ces miliciens s'attaquent à tous les symboles de l'Etat. Leurs revendications ne sont plus lo-

cales, elles sont devenues nationales. Cela prouve que certains instrumentalisent la situation.

5. Avant même votre prise de fonctions, vous avez été pris dans une polémique sur votre double nationalité. Ce que la Constitution congolaise interdit. Disposez-vous de la nationalité belge ?

À l'époque oui, ce qui ne posait pas de problème à mes yeux puisqu'un moratoire avait été décidé par l'Assemblée nationale. Je pense qu'il est temps de trancher cette question pour de bon. En ce qui me concerne, j'ai toutefois renoncé à la double nationalité.

TIRÉES DE JEUNAFRIQUE

Ex-Premier ministre de la République démocratique du Congo ()*

56 ans après

L'ONU dispose de nouvelles révélations sur le décès de Dag Hammarskjöld

Mohamed Chande Othman, l'expert chargé d'examiner toute nouvelle information potentielle permettant de clarifier les circonstances de la mort tragique du deuxième Secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld, a remis, jeudi 10 août 2017, son rapport à l'actuel chef de l'ONU, António Guterres.

STANISLAS NTAMBWE

Mohamed Chande Othman avait été nommé par le nouveau Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres en février 2017, comme personnalité éminente dans le cadre de l'enquête sur la mort tragique du deuxième Secrétaire général de l'Onu, Dag Hammarskjöld et de la délégation qui l'accompagnait sur le vol SE-BDY qui s'est écrasé près de Ndola, en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) dans la nuit du 17 au 18 septembre 1961.

Ancien Juge en chef de la Tanzanie, M. Othman est familier de cette question. Il a occupé les fonctions de président du Groupe d'experts indépendant de 2015 sur la disparition du second Secrétaire général. En qualité de personnalité éminente, il a pour mandat d'« examiner toutes nouvelles informations potentielles qui peuvent être mises à disposition par les États membres, afin d'évaluer leur valeur probante, de déterminer la portée de toute autre enquête et, si possible, de tirer des conclusions des enquêtes menées par le passé ».

Le rapport remis par Chande



Le deuxième S.G de l'ONU, Dag Hammarskjöld (Photo : ONU/J.O)

Othman résume les nouvelles informations qui lui ont été fournies par les États membres et d'autres sources. Selon l'Onu, le document évalue « si et dans quelle mesure ces nouvelles informations contribuent à établir les conditions et les circonstances qui ont entraîné la mort de M. Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient ». Le Secrétaire général de l'Onu le remettra ainsi à l'Assemblée générale avant la fin de la sa 71^{ème} session.

« DIVULGUER, DÉCLASSIFIER OU AUTORISER » L'ACCÈS AUX INFORMATIONS

Le 2 mai 2017, le S.g des Nations Unies, António Guterres, a exhorté les États membres de l'Onu à « divulguer, déclassifier ou autoriser » l'accès aux informations qu'ils pour-

raient avoir concernant le tragique accident d'avion de 1961, dans lequel sont morts l'ancien Secrétaire général Dag Hammarskjöld et les personnes qui l'accompagnaient. António Guterres les avait également appelé à « aider activement » Mohamed Othman.

CIRCONSTANCES

Dans la nuit du 17 au 18 septembre 1961, probablement aux alentours de 0 h 15, l'Albertina, le DC-6 affrété pour le compte de l'ONU par la compagnie suédoise Trans Air qui transportait Dag Hammarskjöld s'est écrasé dans une forêt à une dizaine de kilomètres de Ndola. Arrivé à Kinshasa (Léopoldville) le 13 septembre 1961, Hammarskjöld se rendait à Ndola afin de rencontrer le président du « Katanga indépendant », Moïse

Tshombé.

Il espérait pouvoir négocier avec lui la libération d'une compagnie de casques bleus assiégée à Jadotville (actuel Likasi) ainsi que le désarmement complet des forces katangaises, en application de la résolution 161 du conseil de Sécurité. Hammarskjöld serait mort au moment même de l'impact avec 14 autres passagers et membres d'équipage.

ENQUÊTES OFFICIELLES

Une enquête a été ainsi initiée par le département de l'aviation civile de la Fédération de Rhodésie qui a duré du 19 septembre au 2 novembre 1961. Sans attendre la conclusion de ce rapport, la Rhodésie a créé une commission d'une autre enquête, ayant conclu à un crash accidentel résultant d'une erreur de pilotage.

À son tour, l'Assemblée générale de l'Onu avait décidé, le 26 octobre 1961, de créer une commission d'enquête. Entre janvier et mars 1962, la commission a conduit près d'une centaine d'entretiens à Léopoldville (Kinshasa), Salisbury (Harare), Ndola et Genève.

Dans son rapport final publié en avril 1962, cette commission n'a pu rendre qu'un « verdict ouvert ». Expriment sa consternation devant le retard mis par les autorités rhodésiennes pour lancer les recherches après le crash, elle a jugé finalement que, la mort de Hammarskjöld était suspecte mais qu'il n'était pas, pour autant, possible d'en conclure qu'il avait été assassiné.

Nord-Kivu : des appels à l'aide humanitaire pour les déplacés à Lubero

L'administrateur du territoire de Lubero (Nord-Kivu), Joy Bokele, demande aux organisations humanitaires de s'activer pour venir en aide à plusieurs déplacés qui ont fui l'insécurité alimentée par les affrontements qui opposent depuis plus d'un mois les miliciens Maï-Maï Mazembe à ceux de Nduma Defense Of Congo (NDC/Rénové) dans ce territoire.

D'après M. Bokele, cité par radiokapi.net, ces combats ont déjà provoqué le déplacement de plus de 20 000 personnes habitant les localités du sud de Lubero dont Kaheri et Kasugho.

La plupart de ces déplacés, a-t-il ajouté, vivent actuellement sans assistance et dans des conditions difficiles dans les familles d'accueil de Lubero, Luofu, Kirumba, Kayna et Kanyabayonga.

« Jusqu'à présent, ces déplacés vivent dans des conditions difficiles. Il n'y a aucune assistance jusque-là de la part des humanitaires. Ce sont les



La commune rurale de Kipese, à 25 km de Lubero-centre (Photo d'archives)

familles d'accueil qui supportent le coût. Avec la situation actuelle de vie, si la situation persiste, nous risquons

d'assister à des conditions humanitaires plus graves encore», a alerté M. Bokele, avant d'appeler l'armée à ac-

céler ses opérations dans la région en vue d'y ramener la paix et d'organiser le retour des déplacés dans leurs milieux respectifs.

D'après des sources locales, les forces armées de la RDC ont lancé depuis la semaine dernière les opérations de traque de ces deux milices accusées de créer l'insécurité à Lubero. L'armée a déjà réussi à déloger les NDC/Rénové de trois localités de Lubero dont Buyinga, Katanga et Mayeba dans la chefferie de Baswaga.

Cet appel intervient après celui lancé par des notables du territoire de Lubero. Ils demandaient déjà, il y a quelques jours, aux forces armées de la RDC d'intervenir dans la région pour mettre fin aux affrontements qui opposent depuis ces miliciens Maï-Maï entre eux.

Suite à ces affrontements, plusieurs habitants des localités de Chambuli, Katinga et Kamika à Lubero ont fui leurs villages.

LP/RO

Cadre macroéconomique : la BCC évoque un relèvement de l'activité économique en 2017

Les indicateurs de l'économie congolaise affichent de plus en plus le vert. Quelques efforts suffisent pour que la RDC retrouve sa vraie place dans l'échiquier économique internationale.
O.K

Les estimations de la croissance économique, sur base des réalisations de la production à fin mars 2017, renseignent un relèvement de l'activité économique à 3,1 % en 2017 contre une réalisation de 2,4 % en 2016. C'est ce qu'indique un communiqué rendu public par la Banque centrale du Congo (BCC), à l'issue de la 7^{ème} réunion du Comité de politique monétaire.

À en croire les experts de l'Institut d'émission, cette timide reprise de la croissance serait imputable principalement à la reprise observée dans la branche extraction. Ce, sous l'impulsion du redressement des cours des matières premières.

Au mois de juillet, indique le communiqué de la BCC, le solde du baromètre de conjoncture est ressorti à -1,9 % contre -3,8 % un mois plus tôt.

Sur le marché des biens et services, les effets de la dépréciation du franc congolais se sont ressentis négativement sur le rythme de formation des prix intérieurs. Après un taux d'inflation mensuelle de 7,4 % en juin, le mois de juillet a affiché un niveau légèrement supérieur, soit 8,1 %. En cumul annuel, l'inflation est ressortie à 30,5 %, soit 42,8 % en glissement annuel contre un objectif de 7,0 % à fin décembre 2017.



Au regard du décalage manifeste de l'inflation par rapport à sa cible annuelle, le CPM a invité le Gouvernement à actualiser la cible de l'inflation pour 2017 pour plus d'efficacité dans la conduite des politiques macroéconomiques.

Concernant les finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est clôturée par un excédent de 99,6 milliards de CDF. Ce résultat s'explique en partie par le bon comportement des régies financières soutenu par l'échéance fiscale relative au paiement du premier acompte provisionnel de l'impôt sur le bénéfice et profit dans un contexte de mise en œuvre de la mesure portant gel de paiements de certaines dépenses publiques eu égard au faible niveau de mobilisation des recettes. En cumul annuel, la situation financière de l'Etat est excédentaire de 27,3 milliards de CDF.

Sur le marché des changes, l'évolution du taux de change au mois

de juillet a connu deux phases: la première, observée aux vingt-huit premiers jours du mois, a été marquée par une forte poussée du taux de change, lequel est passé de 1.507,78 CDF et 1.545,30 CDF le dollar américain respectivement à l'indicatif et au parallèle à fin juin 2017 à 1.647,81 CDF et 1.691,83 CDF le dollar au 28 juillet 2017, soit des dépréciations de 8,5 % et 8,6 % principalement alimentées par le financement monétaire des déficits publics.

UNE PRISE EN COMPTE JUSTIFIÉE

La deuxième phase couvre les trois derniers jours du mois de juillet, où il a été noté une forte appréciation du franc congolais, tenant à la forte demande de la monnaie nationale induite par la nécessité de rencontrer l'échéance fiscale sur fond d'une discipline budgétaire plus structurée. Ainsi, au 31 juillet, les cours indicatif et parallèle se sont situés à 1.565,97 CDF et 1.582,33 CDF le dollar américain enregistrant des appréciations de 5,2 % et 6,9 % par rapport au 28 juillet.

Pour conforter cette situation, le CPM extraordinaire du 3 août courant, a décidé d'améliorer davantage l'offre de devises sur le marché via la vente des devises aux banques par adjudication.

S'agissant des réserves de change, elles se sont situées à 730,3 millions USD, niveau correspondant à 3,21 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres. Ce niveau devrait connaître une

remontée à court terme, soutenu par les retombées de la campagne de sensibilisation sur le rapatriement des 40 % des recettes d'exportation par les opérateurs miniers.

Sur le plan monétaire, la situation monétaire provisoire arrêtée à fin juillet 2017 renseigne une baisse de la base monétaire de 98,9 milliards de CDF par rapport au mois de juin 2017. Cette contraction est expliquée par l'amélioration du Crédit Net à l'Etat. La réserve obligatoire a contribué sensiblement à assécher la liquidité en rendant les avoirs libres des banques négatifs.

Quant au taux directeur, en dépit de sa marge négative à la suite de la hausse de l'inflation, cet instrument a permis, d'une part, au Bon BCC de maintenir le niveau de son encours à 4,03 milliards de CDF comme au mois de juin, et d'autre part, de favoriser l'ajustement à la hausse du taux interbancaire dans un contexte de la forte volatilité du taux de change et de l'accélération de l'inflation.

Parlant du dispositif de politique monétaire, le CPM a décidé de maintenir inchangé le dispositif actuel. Ainsi, le taux directeur demeure à 20 %.

Au sujet des coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme, ils sont maintenus respectivement à 13 % et 12 % et ceux pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 2 % et 0 %. « La régulation de la liquidité va se poursuivre avec le Bon BCC », a promis le CPM.

Le ministre de l'Environnement installe provisoirement les administrations de structures de sa tutelle

OLIVIER KAFORO

Les administrations de deux structures rattachées au ministère de l'Environnement ont été installées de manière provisoire, le jeudi 10 Août. Les structures concernées ne sont autres que l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) et le Fonds forestier national (FFN).

L'installation de ces deux comités respectifs a eu lieu au cours d'une visite de travail que le ministre de l'Environnement et développement durable, Amy Ambatobe a effectué le jeudi 10 août au sein de ces deux structures. Ainsi, Léon Botolo et Jean Claude Emene Elenga, sont nommés respectivement chargé de mission du FFN et de l'ACE.

L'installation provisoire de ces administrations s'inscrit dans le cadre de maintien du bon fonctionnement des institutions et structures rattachées au ministère de l'Environnement et développement durable. Elle est consécutive à la promesse faite il y a quelques mois par le Premier ministre

et chef du gouvernement, Bruno Tshibala Nzenzhe.

« Avec le nouveau leadership au ministère de l'Environnement et développement durable, nous nous attendons à des réformes profondes. Nous espérons, cette fois-ci, que les structures rattachées au ministère de l'Environnement et auquel j'appartiens pourront réellement jouer leurs rôles », s'est réjoui un agent du FFN qui a requis l'anonymat.

L'ACE est un établissement public à caractère technique et scientifique, créé en novembre 2014. Elle est l'aboutissement de la volonté politique du gouvernement de la RDC en matière d'évaluation environnementale et sociale des activités susceptibles d'avoir des effets sur l'environnement.

Parmi ses prérogatives, l'ACE conduit l'instruction des études environnementales et sociales. Elle traite les dossiers de demande d'agrément des bureaux d'études environnementales et sociales. Dans ses prérogatives, l'ACE valide et élabore les termes de référence définis-

sant les grandes orientations pour la réalisation des études environnementales et sociales.

En tant que consultant public, l'Agence congolaise de l'Environnement vérifie, à travers les études soumises à l'évaluation et approbation, du respect par le promoteur, de la procédure et de la méthodologie relative à la communication environnementale et sociale des projets.

Quant au Fonds forestier national (FFN), elle est une structure sous tutelle du ministère de l'Environnement, ayant pour mission d'assurer le financement des opérations de reboisement et d'aménagement forestier ainsi que de toute opération de nature à contribuer à la reconstitution du capital forestier.

Outre la subvention de l'Etat, le FFN a pour source de financement directe, les taxes de déboisement, celles de reboisement et d'abattages d'arbres.

Il y a quelques mois, les responsables du FFN étaient accusés, à tort ou à raison, de mauvaise ges-

tion. Accusation battue en brèche par la direction de ressources humaines de cette institution.

Dans un communiqué rendu public à ce sujet, cet établissement public a plutôt reconnu un retard dans le décaissement de la subvention de l'Etat. Un éclaircissement fait en son temps par le directeur de ressources humaines du FFN, Maurice Malengo Nzembe.

Selon lui, le FFN est un jeune établissement qui a ouvert ses portes en 2010 et collecte des taxes, en vue d'assurer le financement des opérations de reconstitution du capital forestier.

« Depuis la création du FFN, son personnel est rémunéré grâce à la subvention de l'Etat Congolais. Cette allocation est destinée à la rémunération des agents et au fonctionnement du FFN. Malheureusement, à partir du mois de février 2016, cette subvention avait été interrompue pour reprendre au compte-gouttes, exposant ainsi le personnel au retard de paiement », a-t-il déclaré.

Bandundu : le nouveau médecin inspecteur provincial du Kwilu n'est plus

Le nouveau médecin inspecteur provincial de la santé du Kwilu, Dr. Robert Djamba, est décédé le lundi dernier à Kinshasa des suites d'une courte maladie, a annoncé un communiqué de l'inspection provinciale de la santé du Kwilu affiché à l'hôpital général de référence de Bandundu, a constaté l'ACP. Feu le Dr. Djamba qui a passé près d'une année à la tête de cette inspection médicale du Kwilu, dans la ville de Bandundu est venu de l'ancien district sanitaire de Tshimbulu dans la province du Kasai Central, a indiqué une source hospitalière.

Premier congrès panafricain de la chirurgie de la main à Kinshasa

L'Unité de chirurgie plastique et de la main de l'Université de Kinshasa(Unikin) et la société de chirurgie plastique reconstructive du Congo (SOCPRE-CD) projettent d'organiser du 14 au 16 août le premier congrès panafricain de chirurgie de la main coupé avec le 4^{ème} congrès international de chirurgie plastique reconstructive esthétique. Ils porteront sur le thème « la pratique de la chirurgie plastique et de la chirurgie de la main en Afrique : avancées et défis.

D'après un médecin, près de 1,9 millions des neurones disparaissent chaque minute après un AVC

1,9 millions des neurones disparaissent dans le cerveau à la suite d'un accident vasculaire cérébral (AVC), a indiqué le Dr. Yanick Makengo, médecin généraliste dans un centre de santé situé dans la commune de Ngaliema à Kinshasa. Cette déclaration a été faite au cours d'un entretien, mercredi dernier avec l'ACP. Selon ce médecin, une fois le cerveau endommagé, c'est l'IRM (technique d'imagerie médicale) qui détermine s'il y a moyen de le sauver. C'est le traitement médical de référence parmi tant d'autres à chaque fois qu'une personne est menacée par l'AVC, car il consiste, selon ce docteur, à réaliser « la thrombolyse », traitement consistant à injecter dans une veine du bras, un produit qui va aller dissoudre le caillot dans l'artère du cerveau.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Nord-Kivu : La Société civile déplore les conditions misérables des déplacés à Lubero

Le site d'accueil des déplacés qui se trouve à Lubero-centre (Nord-Kivu), compte environ 10 559 personnes depuis le 28 juillet 2017.

STANISLAS NTAMBWE

La Société civile de Lubero tire la sonnette d'alarme. Tous les déplacés venus de Kipese, Kagheri et d'autres villages du territoire de Lubero n'ont aucune assistance. Parmi eux, on compte 2967 hommes, 4819 femmes dont 45 enceintes, 3360 garçons et filles. Ils traversent une situation sécuritaire très volatile.

Des organisations de la Société civile de Lubero lancent ainsi un cri d'alarme et un appel urgent d'assistance humanitaire en faveur de cette population en détresse.

« Les autorités politico-administratives et les associations de défense des droits de l'homme et les humanitaires devraient donc intervenir surtout pour des besoins de première nécessité tels que les vivres et les soins médicaux », lance Hilaire Kamavu, président de la Société civile de Lubero.

Ces déplacés fuient les atrocités des groupes armés et milices qui pullulent dans des villages et localités du sud du territoire de Lubero. Depuis plusieurs mois, les mai-mai



Nduma Defense of Congo (NDC Rénové) et les mai-mai Mazembe s'affrontent dans cette partie du Nord-Kivu. Les NDC ont déjà instauré, dans tous les villages sous leur contrôle, le paiement de mille francs congolais le mois contre un jeton.

Les Mazembe, quant à eux, sont accusés des exactions de tous genres contre des civiles, surtout ceux qu'ils soupçonnent d'être en collaboration avec leurs ennemis NDC.

PLUS DE 3,7 MILLIONS DES DÉPLACÉS

Selon un nouveau rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés, la RDC compte le plus grand nombre de déplacés internes dans le monde. « C'est bien plus que les personnes déplacées dans les conflits en Syrie ou au Yémen » a précisé Ulrika Blom, directrice du Conseil norvégien pour les réfugiés en RDC.

Pour elle, la crise en RDC est la plus oubliée du monde et la plupart des déplacés internes sont dans l'est du pays. Des dizaines de groupes armés s'y affrontent depuis des années pour le contrôle des ressources naturelles.

Et dans son rapport publié en mai dernier, le Bureau de coordination aux affaires humanitaires en RDC (OCHA-RDC), a estimé à « plus de 3,7 millions » ces déplacés qui fuient les violences dans les différentes régions du pays.

En 2016, plus de 922 000 personnes ont quitté leurs maisons à cause des conflits et des catastrophes naturelles. Et la même année, le foyer de tension s'est brutalement déplacé vers l'espace Kasai, au centre du pays. Ici, plus d'un million d'autres personnes sont contraintes de fuir leurs milieux d'origine à chaque fois que de nouvelles violences éclatent. Ce, au point que plus de 550 000 Congolais se sont carrément réfugiés à l'étranger.

En outre, les conflits au pays aggravent la situation des populations congolaises déjà très pauvres, avec une espérance de vie de 58 ans. Par ailleurs, d'après le classement des Nations unies sur l'indice du développement humain, la RDC occupe la 176^{ème} place sur 188 pays.

Haut-Katanga : Lubumbashi accueille le congrès des ophtalmologues de la RDC

LUCIE NGUSI M/ACP

C'est autour du thème : « les tumeurs oculaires et les ulcères de la cornée » que les ophtalmologues de toutes les provinces de la RDC se sont réunis du 10 au 11 août 2017, au centre de formation et de recherche « Arupe » à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga. C'est dans le cadre d'apporter une solution aux patients souffrant de ces maladies que ces ophtalmologues se sont rencontrés pour réfléchir sur des questions ayant trait aux tumeurs oculaires et les ulcères de la cornée pour une amélioration du traitement.

C'est la société congolaise d'ophtalmologie(SCO), une association regroupant les ophtalmologues de la RDC qui en est l'organisatrice de ce 15^{ème} congrès national.

Parmi les participants à ce congrès, nous comptons la présence des professeurs de l'Université de Lubumbashi, des spécialistes en ophtalmologie et autres, a-t-on appris de l'ACP.

PLUSIEURS SOUS-THÈMES DÉVELOPPÉS

Au cours de cette rencontre, plusieurs sous-thèmes ont été décorés entre autres les tumeurs oculaires : aspects épidémiologique, morphologique, anatomopathologique et



thérapeutique à Lubumbashi » ; le profil clinique et histopathologique des tumeurs arbitraire et des annexes aux CUK ».

En effet, la tumeur est une masse qui pousse dans l'œil ou à côté de l'œil. Elle peut être bénigne ou maligne tandis que l'ulcère au niveau de la cornée est une sorte de plaie dans la partie transparente ou partie noire de l'œil. Cette pathologie est causée par des infections, des inflammations après une réaction inflammatoire de l'œil exposé au soleil et à la poussière. Elle peut se soigner soit par un traitement médicamenteux (antibiotique) ou par chirurgie, renseigne-

t-on.

Le recteur de l'université de Lubumbashi, le Pr. Gilbert Kishiba Fitula, qui a ouvert ces assises, a salué l'apport de chaque participant pour essayer de répondre aux problèmes cruciaux en matière d'ophtalmologie. Il a souhaité plein succès à ce congrès en vue du progrès de la science et de la société.

Représentant son président, la secrétaire nationale de la SCO, Dr. Agnès Bora, a indiqué que ce congrès vise à éduquer la population pour qu'elle ait l'habitude de se rendre dans des centres spécialisés pour traiter les maladies d'yeux.



*Directeur Général
Dirigeant Responsable*

Avis d'Appel d'Offres International CONGO AIRWAYS S.A

SERVICES D'UN PRESTATAIRE CHARGE DU TRANSPORT TERRESTRE DES MATERIELS D'ASSISTANCE AU SOL POUR CONGO AIRWAYS S.A AOI/S/02/CGA/DG/SPM/2017

1. Conformément à son plan de passation publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics au mois d'avril 2017, Congo Airways S.A a l'intention d'utiliser une partie de son budget annuel 2017 pour effectuer des paiements au titre du marché des services d'un prestataire pour le transport terrestre de ses matériels d'assistance au sol à partir des ports de Matadi et Dar-es-Salam pour ses escales en République Démocratique du Congo.

2. Congo Airways S.A invite, par le présent avis d'appel d'offres, les candidats qualifiés à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture des services de transport de ses matériels d'assistance au sol, en deux lots constituant chacun un marché distinct, à savoir :

* Lot 1: transport des matériels d'assistance au sol de Congo Airways S.A vers ses escales de Kinshasa, Mbandaka et Gemena à partir du port de Matadi;

* Lot 2: transport des matériels d'assistance au sol de Congo Airways S.A vers ses escales de Lubumbashi, Goma, Kisangani, Kindu, Kananga et Mbuji-Mayi à partir de du port de Dar-es-Salam.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI), tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats qualifiés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres (DAO) à l'adresse de Congo Airways S.A reprise ci-dessous, du lundi à vendredi de 9 h00' à 16h00' (heures locales, TU+1).

5. Les candidats intéressés devront acheter un jeu complet de Documents d'Appel d'Offres (DAO) rédigés en **français**, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **100 \$US (Dollars américains cent)**. Ce paiement devra être effectué par versement en faveur de **CONGO AIRWAYS S.A** au compte bancaire n° **1301-01185004-12-00 USD** auprès de **PROCREDIT BANK**. Le retrait du DAO par le soumissionnaire se fait à la Cellule de Passation des Marchés/Direction Générale de **CONGO AIRWAYS S.A** sur présentation de l'original du reçu émis par le trésorier contre remise de la copie du bordereau de versement des espèces authentifiée par la banque.

6. Les exigences en matière de qualification sont:

a) Exigences financière et administrative

- * Fournir une lettre de soumission (dûment signée) ;
- * Joindre à l'offre les états financiers audités et certifiés de trois dernières années (2014, 2015 et 2016) ;
- * Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de trois dernières

années (2014, 2015 et 2016) au moins supérieur à une fois le montant de son offre;

* Fournir la preuve de son existence légale (statuts, acte constitutif de l'entreprise conforme à la spécification du marché) ou équivalent;

* Joindre à l'offre une copie du registre de commerce et de l'enregistrement de l'identification nationale ou équivalent;

* Joindre à l'offre l'attestation fiscale en cours de validité signée conjointement par la DGI et la DGDA ou équivalent;

* Etre en règle avec les cotisations à l'INSS jusqu'au mois de janvier 2017 (joindre impérativement l'attestation de régularité de l'INSS et /ou les preuves de paiement) ou équivalent.

b) Capacité technique et expérience

* Avoir réalisé au moins trois (3) marchés similaires, d'un montant supérieur ou égal au montant de l'offre, au cours de cinq (5) dernières années (2012, 2013, 2014, 2015 et 2016) ;

* Ces références doivent être appuyées sur des documents probants à joindre obligatoirement dans l'offre (copie. de PV de réception, bon de livraison, contrats, etc.).

7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire d'offre équivalente à **un (1) pourcent du montant de l'offre en dollars américains par lot**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Les offres et toute la correspondance et la documentation y relatives (catalogues) échangées seront rédigées en langue française.

8. Les plis seront soumis au plus tard le **14 septembre 2017 à 11h (heure locale, TU+1)** à l'adresse ci-dessous et seront ouverts trente (30) minutes après l'heure limite de dépôt (**11h30', heure locale, TU+1**) en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture qui aura lieu à la même adresse.

Adresse: CONGO AIRWAYS S.A

130, Boulevard du 30 juin

Immeuble ELEMBO

Kinshasa 1 Gombe

Email: congoairways@congoairways.com

Tél: +243 82 777 27 77



Kinshasa : remaniement du gouvernement Kimbuta, cinq entrants

Le gouverneur Kimbuta vient de remanier son équipe gouvernementale. Dix ministres y font partie, dont cinq entrants. Ils devront faire face aux nombreux et variés problèmes auxquels est confrontée la ville de Kinshasa.

FLORENT N'LUNDA N'SILU

Le gouvernement provincial de Kinshasa vient d'être remanié. Le remaniement, opéré par André Kimbuta Yango le week-end dernier, a été quelque peu éclipsé avec la situation politique brûlante de l'heure, marquée par les journées « villes mortes » organisées les mardi 8 et mercredi 9 août 2017 par le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, aussi bien dans la ville de Kinshasa que dans les provinces. Les nouveaux membres du gouvernement provincial ont procédé, mercredi 9 août, à la remise et reprise avec leurs prédécesseurs.

On retient l'entrée au gouvernement provincial de cinq nouveaux ministres. Il s'agit de Ruffin Bayambudila à la Fonction publique, Emploi et Energie, Lita Moba aux Mines, Tourisme, Culture et Arts, François Lukanzu à l'Urbanisme et Habitat, Magloire Kabemba Okandja aux Affaires foncières et Dominique Weloli Kanda à la Santé et Affaires sociales. Ce dernier a assumé l'intérim de Mme Thérèse Olenga au ministère de l'Éducation, lors de sa nomination comme



André Kimbuta, gouverneur de la ville de Kinshasa

sénatrice, en remplacement de Léonard She Okitundu, dont elle était suppléante, devenu ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères.

On retient également le maintien à leurs postes de Godard Motemona (Transports, Jeunesse, Sports et Loisirs), Emmanuel Akweli (Population, sécurité et décentralisation), Robert Luzolanu (Plan, Travaux publics et Infrastructures), Guy Matondo (Finances, Economie, Commerce, Industrie et Petite et moyenne entreprise (PME)). Mme Thérèse Olenga Kalonda retrouve son poste de ministre de l'Éducation après un bref passage au Sénat.

PLUSIEURS DÉFIS À RELEVER

D'eux, on sait que nombreux sont pour la première fois aux affai-

res. Dès lors, il est à se demander de quoi ils seront capables face à l'immensité de la tâche qui les attend. Car la ville de Kinshasa est confrontée à des problèmes aussi nombreux que divers. Illustration : le transport des personnes se pose avec acuité. Non seulement que le charroi automobile est insuffisant face à la population actuelle de la capitale, qui avoisinerait 12 millions d'habitants, selon certaines sources, mais aussi le mental des conducteurs des véhicules commis au transport en commun laisse à désirer, tant ils roulent à tombeau ouvert.

Autre exemple : les communes de Kinshasa sont en proie à l'insécurité, œuvre des « kuluna » (bandits de grand chemin : ndr). Les chaînes de télévision locales se font l'écho ré-

gulièrement des cas d'agression dont sont victimes les Kinois sur la voie publique et dans leurs résidences.

Munis d'armes de guerre ou d'armes blanches, les « kuluna » opèrent en groupe et extorquent leurs victimes des biens de valeur (téléphones portables, bijoux, appareils de télévision, etc.) et de l'argent. Parfois, les cas d'agression se terminent par mort d'hommes, endeuillant ainsi des familles.

Au travers la presse, les victimes interpellent les autorités compétentes afin qu'elles mettent hors d'état de nuire ces délinquants de grand chemin, si pas voir ce fléau qui a pris des proportions inquiétantes être atténué. Cela, en dotant la Police nationale congolaise (PNC) de moyens logistiques conséquents. Mais on ne devrait pas oublier le concours de la population qui détient des informations précieuses sur les lieux de résidence des « kuluna » à même de permettre à la Police de les traquer dans leurs derniers repaires.

Les problèmes, qui ne sont pas exhaustifs, auxquels est confrontée la population kinoise a inspiré le député provincial Jolino Makelele pour adresser une motion de défiance au gouverneur Kimbuta Yango.

D'après certaines indiscretions, ce dernier est appelé, lors de la prochaine session de l'organe délibérant, à s'expliquer sur leur survenance et sur ce qu'il entend faire pour y apporter une solution.

Kongo Central : exécution des mesures sur l'assainissement des postes frontaliers

L'exécution de récentes mesures du chef de l'Etat Joseph Kabila Kabange relatives à l'assainissement des ports maritimes et frontaliers du Kongo Central, où les tracasseries, les fraudes, les taxes et les redevances illicites ont élu domicile, a été au centre de la réunion extraordinaire présidée mercredi 9 août 2017 à Matadi, par le gouverneur, Jacques Mbadu Nsitu, a appris l'Agence congolaise de presse (ACP) de source proche du gouvernorat.

Cette réunion, la première du genre, a été une occasion de faire l'état des lieux de la situation qui prévaut dans les ports maritimes et les frontières du Kongo Central et d'établir le constat fait par la mission économique mixte présidence de la République-gouvernement, conduite dernièrement dans cette province par le directeur de cabinet du président de la République, Néhémie Mwilanya Wilondja.

Cette mission a fait le constat de tracasseries, fraude, multiplicité des taxes et redevances illégales doublées de la pléthore d'agents de divers services de l'Etat établis aux ports et



frontières du Kongo Central, qui seront redéfinis par une commission ad hoc initiée qui devait se réunir le jeudi 10 août pour statuer.

AXE KWILU-NGONGO EN ÉTAT DE DÉLABREMENT AVANCÉ

Parmi les mesures arrêtées pour faire face aux tracasseries, à la fraude et à l'évasion fiscale, figurent le recensement des postes frontaliers du Kongo Central, l'installation des

guichets avancés des banques à tous les postes frontaliers et l'installation prochaine des tableaux indiquant les différents droits, taxes et redevances à percevoir pour le compte du Trésor public. Les responsables des services œuvrant aux frontières, les membres du gouvernement provincial du Kongo central, du Conseil provincial de la sécurité et des responsables de la presse provinciale ont pris part à cette réunion.

Dans un autre registre, signons que la route allant de Kwilu-Ngongo à Kimpangu dans le secteur de Gombe-Sud, territoire de Mbanza-Ngungu, longue de 90 km en terre battue, est actuellement dans un état de délabrement avancé. La réapparition des nids de poule et des bourbiers à grande échelle sur cette route, dont la dernière réhabilitation date de 2012, ne facilitent pas l'évacuation des produits vivriers de la population locale vers les grands centres de consommation de Mbanza-Ngungu, Matadi, Inkisi et Kinshasa, ont noté les voyageurs.

Cette contrée du secteur de Gombe Sud, grenier agricole par excellence, risque, si l'on n'y prend garde, en la réhabilitant, d'être enclavée du reste de la province du Kongo Central à la tombée des pluies, ont-ils estimé.

La contrée de Kimpangu produit en quantité commerciale le haricot, l'arachide, le maïs, la banane plantain, la canne à sucre, le manioc ainsi qu'une gamme variée d'ignames et de patates douces.

« Corruption, prédation, répression », le triptyque congolais

(Suite de la page 3)

rement intéressé à Zoé Kabila, le frère cadet du président, et député national. Ses sociétés interviennent dans la construction de routes, le commerce de diamants, l'extraction de cuivre... et ont gagné des millions de dollars grâce à des joint-ventures et à des contrats de sous-traitance dans le secteur minier. C'est notamment le cas de la société Sicomines, « partie prenante dans un accord d'exploitation minière de 6,2 milliards de dollars passé avec la Chine, prévoyant l'exploitation des mines congolaises en contrepartie de la construction des principales infrastructures ».

Le plus incroyable, c'est que les documents qui ont permis au GEC de remonter la piste du business de la famille présidentielle repose principalement sur des sources publiques, accessibles à tous ! Ces chiffres sur la fortune du clan Kabila ne sont « qu'une partie immergée de l'iceberg », selon le rapport, et constituent donc « une évaluation partielle des intérêts commerciaux » des proches du chef de l'Etat congolais. Le GEC n'a, par exemple, pas comptabilisé « plusieurs grands ranchs, des bâtiments, des sociétés de médias et des entreprises commerciales qui sont considérés par beaucoup comme appartenant à la famille ». Les chercheurs du centre d'étude n'ont pas pu obtenir les documents prouvant qu'il s'agissait bien des propriétés du camp Kabila.

UN TIROIR-CAISSE NOMMÉ GÉCAMINES

Si le rapport du GEC dénonce l'incroyable fortune accumulée par les Kabila depuis l'arrivée au pouvoir de Joseph, il apparaît « évident que des membres de l'élite de toutes les tendances de la classe politique ont abusé de leur position pour s'enrichir personnellement. » Une corruption à tous les étages dont le symbole s'appelle Gécamines, la plus importante entreprise minière congolaise et véritable « tiroir-caisse de la République ». De tout temps, la première entreprise du pays est considérée comme la « vache à lait » du pouvoir. De Mobutu, qui confondait les recettes de l'entreprise avec ses comptes personnels, à Kabila qui a toujours placé un homme de confiance à la tête de la Gécamines.

L'actuel président s'appelle Albert Yuma, et sa gestion est dans le viseur de Global Witness qui a épluché les comptes du géant des mines. L'ONG affirme ce mois-ci que le Trésor national congolais a perdu plus de 750 millions de dollars en revenus miniers entre 2013 et 2015. Des millions évaporés dont une partie au moins « a été répartie entre plusieurs réseaux de corruption liés au régime du président Joseph Kabila », accuse



Npm : le terrile de la Gécamines, la plus importante entreprise minière congolaise et véritable « tiroir-caisse de la République » qui a permis à certains membres de l'élite de toutes les tendances de la classe politique de s'enrichir

Global Witness. Albert Yuma dirige le comité d'audit de la Banque centrale de RDC et la Fédération des entreprises congolaises (FEC) et, selon un haut responsable de la direction de la Gécamines interrogé par l'ONG, « ne rend compte qu'au président de la République. » La Gécamines serait « une coquille vide » d'après un fonctionnaire du ministère des Mines interrogé par Global Witness. « Le pillage se fait à ciel ouvert. Les décisions viennent du sommet et nous ne pouvons rien ».

LES RAISONS DU MAINTIEN AU POUVOIR DE KABILA ?

Toutes ces allégations sont réfutées en bloc par Kinshasa. Le rapport de Global Witness qui ne serait « qu'une compilation d'amalgames et de données sur le président Kabila, faisant volontairement une lecture à l'envers des chiffres » pour le ministre congolais des Mines, Martin Kabwelulu. Concernant la fortune de Zoé Kabila, le député a répondu sur son compte Twitter que l'enquête de Bloomberg ne visait qu'à nuire au chef de l'Etat. « Les détracteurs (de Joseph Kabila) publient des infos notoires, en y ajoutant des mensonges » se défend le frère cadet du président. Pour le porte-parole du gouvernement Lambert Mende, Zoé et Jaynet Kabila ont le droit de faire des affaires, « ne travaillant (à l'Assemblée nationale) que six mois par an (sic) ». Des explications un peu courtes au vue des documents publiés par le GEC, Bloomberg et Global Witness.

L'immense fortune du président congolais et de ses proches, jumelé à un important réseau d'affaires international pourrait expliquer les raisons pour lesquelles Joseph Kabila refuse de quitter le pouvoir, alors que son dernier mandat s'est achevé le 19 décembre 2016. C'est l'analyse d'Ida Sawyer, la directrice pour l'Afrique centrale de Human Rights Watch

(HRW), qui explique également que la prédation et la corruption généralisées en RDC permettent également de comprendre « pourquoi l'extrême pauvreté et le sous-développement persistent dans un pays aussi bien pourvu en ressources naturelles. » Mais pour se maintenir au pouvoir depuis plus de 16 ans, Joseph Kabila et sa majorité ont besoin d'une autre arme que l'argent de la corruption pour s'attirer le soutien des caciques du pouvoir et débaucher régulièrement des opposants politiques : la répression.

PLUS DE 3.000 MORTS DANS LES KASAÏ

Interdiction de manifester, fermeture de médias proches de l'opposition, procès politiques d'opposants, arrestations arbitraires, emprisonnements extra-judiciaires, exécutions sommaires, découvertes de plusieurs dizaines de fosses communes... l'appareil répressif du pouvoir congolais tourne à plein régime pour cadenasser toutes les velléités de contestation et les voix dissonantes. Dernier exemple en date : la manifestation de l'opposition du 31 juillet 2017 pour protester contre le non-tenu des élections cette année. Selon les ONG internationales, au moins 128 personnes ont été interpellées à Kinshasa, Goma, Lubumbashi ou Butembo. 13 journalistes ont été interrogés, leurs matériels confisqués et des photos effacées. Mais en janvier 2015 ou pendant les manifestations de fin 2016 pour demander au président Kabila de quitter le pouvoir, comme l'exige la Constitution, les forces de sécurité ont réprimé ces mouvements de contestation dans le sang : une centaine de morts ont été recensés. Dans les Kasaï, les attaques de la milice KamuinaNsapu contre le pouvoir central ont été mâtées dans la violence avec « une utilisation disproportionnée de la force » selon l'ONU. L'Eglise catholique a dénombré plus de 3.000

morts depuis l'automne 2016 et les Nations unies ont découvert plus de 80 fosses communes dans ces provinces. Deux experts de l'ONU et des agents recruteurs de la Commission électorale (CENI) y ont également été assassinés. Ces violences, qui ont jeté sur les routes plus d'un million de déplacés, ont considérablement retardé l'enrôlement des électeurs du Kasaï.

...COMME MOBUTU

Cette violence d'Etat qui permet certes de terroriser la population et de l'empêcher de se soulever contre le pouvoir central ou de manifester dans les rues, permet également d'entretenir un chaos savamment orchestré et retarder ainsi la tenue des élections... objectif ultime du président Joseph Kabila. Des évasions massives de prisonniers et des attaques mystérieuses, notamment dans la capitale congolaise, comme le 14 juillet dernier au marché central, plaident pour cette stratégie de l'instabilité permanente. Un artifice qui permettrait au pouvoir en place (et qui souhaiterait le rester) d'instaurer l'Etat d'urgence.

Un dispositif qui pourrait servir de prétexte à renvoyer l'élection présidentielle aux calendes grecques et à réprimer davantage les manifestations politiques. Une stratégie payante puisque 8 mois après la fin de son mandat, Joseph Kabila est toujours bien accroché à son fauteuil et l'élection présidentielle, prévue par l'accord politique de la Saint-Sylvestre en décembre 2017, ne pourra pas se tenir dans les délais. Seule question sans réponse pour le moment : combien de temps pourra tenir Joseph Kabila au pouvoir sans organiser d'élections ?

Le dernier président congolais à avoir utilisé le fameux triptyque « corruption, prédation, répression » pour se maintenir au pouvoir s'appelle Mobutu. Il y restera 32 ans... mais finira par être chassé.

Le Tchad ouvre intégralement les frontières aux ressortissants de la CEMAC

La libre circulation des personnes en zone CEMAC vient de connaître un nouvel envol. En fait, depuis le 8 août 2017, les autorités tchadiennes ont informé la Commission de la CEMAC à Bangui, de l'ouverture des frontières du pays aux ressortissants de l'espace communautaire en séjour sur leur sol. «Les autorités tchadiennes instruisent les services d'emi-immigration et missions diplomatiques qu'en application des instructions des chefs d'Etat de la CEMAC, la libre circulation des ressortissants des six États membres de la Communauté est intégrale», apprend-on dans l'une des notes circulaires parvenues au secrétariat de la Commission à Bangui. A cet effet, poursuit la note, «tout ressortissant d'un Etat membre de la communauté, détenteur d'une pièce d'identité sécurisée (passeport ou carte d'identité) en cours de validité n'est plus soumis à l'obligation de visa ou d'autorisation de sortir pour tout séjour ne dépassant pas trois mois». Aussi afin que cette avancée ne soit ignorée de personne et ne passe sous silence, «les autorités tchadiennes insistent sur la diffusion de la décision pour l'effectivité de cet important pilier de l'intégration». Depuis le sommet des chefs d'Etat de Djibloho en Guinée équatoriale en février dernier, c'est le premier pays dont le président assure la présidence de la CEMAC, à ouvrir intégralement ses frontières aux populations de l'espace communautaire.

Zambie : la Banque centrale réduit son taux de prêt, motivée par le ralentissement de l'inflation et de la croissance

Ce jeudi, la Banque centrale zambienne (BoZ) a abaissé de 150 points de base son taux débiteur de référence, à 11%. La manœuvre est motivée par la baisse de l'inflation et le ralentissement de la croissance économique. «L'inflation a reculé et nous estimons qu'elle restera dans la fourchette visée de 6 à 8% à moyen terme. Nous avons également noté que la croissance économique a été lente ces dernières années», a expliqué le gouverneur, Denny Kalyalya. Dans le même temps, la BoZ a également réduit son taux de réserves obligatoires de 300 points de base, à 9,5%, afin de permettre aux banques commerciales de mieux financer l'économie.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Can 2019 au Cameroun

Eximbank-USA va débloquer 26 milliards de FCFA pour la réhabilitation des infrastructures

Ce fonds servira à la réhabilitation des stades et des hôtels dans le cadre des préparatifs de la coupe d'Afrique des nations 2019. Des entreprises camerounaises sont déjà en lice pour tenter de gagner ce vaste marché.

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

Dans la perspective de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019, le président de la République, Paul Biya, a donné son accord, le 8 août 2017, pour l'attribution à l'entreprise américaine Prime Potomac, des travaux de réhabilitation de quatre stades d'entraînement (Cenajes, Poumpoure, Gendarmerie et sodecoton), et de l'hôtel Benoué à Garoua. Prime Potomac devra aussi construire un hôtel 4 étoiles dans la même ville.

A la suite de cette décision, Ben Modo (photo), président-directeur général de Prime Potomac, a indiqué au cours d'une conférence de presse à Yaoundé que la candidature de son entreprise a été soutenue par l'administration américaine face à huit autres concurrents. En effet, selon ses dires, Michael Hoza, l'ambassadeur des Etats-Unis près le Cameroun, s'est personnellement impliqué dans l'attribution de ce marché. «Notre offre était la meilleure.

D'abord, nous avons la meilleure offre technique. Ensuite, au



plan financier, nous avons fait un devis avec un montant de 7 milliards de FCFA de moins que notre concurrent immédiat. Donc nous avons l'offre la moins-disante. Enfin, nous avons proposé de créer 800 emplois pour des techniciens camerounais contre 30 ingénieurs qui viendront des Etats-Unis», a affirmé Ben Modo. D'après lui, les négociations ont duré 10 mois. Ben Modo a indiqué que les dif-

férents marchés de Garoua seront financés à hauteur de 26 milliards de FCFA par Eximbank USA. Le taux d'intérêt est de 2,56%. Les stades seront illuminés grâce à l'énergie solaire. Chacun des sites disposera d'une mini-centrale solaire.

Les stades et les deux hôtels (190 chambres) seront livrés en octobre 2018. Ce sera à huit mois du début de la CAN.

L'Egypte a attiré 40 milliards \$ d'investissements et de transferts

L'Egypte a reçu 40 milliards de dollars d'investissements et de transferts provenant de l'étranger depuis la mise en flottaion de la monnaie en novembre 2016, a annoncé le vice-gouverneur de la Banque centrale, Rami Aboul Naga.

Ces fonds comprennent les recettes provenant des exportations, les transferts des migrants et les investissements étrangers, a-t-il précisé, indiquant que les tranches de prêts versés par le Fonds monétaire international (FMI) et les eurobonds de 7 milliards \$ émis par le pays n'ont pas été comptabilisés.

Selon la Banque centrale, les recettes en devises de l'Egypte ont progressé graduellement depuis la mise en flottaion de la livre, qui était l'une des conditions posées par le Fonds monétaire international (FMI) pour le déblocage d'un prêt de 12 milliards de dollars. Les investisseurs étrangers ont en effet acheté davantage d'actions et de titres de dette, tandis que les dollars, naguère négociés par les Egyptiens sur le marché noir, sont revenus au système bancaire.

La majorité des Egyptiens n'a



pas cependant encore ressenti les retombées de la reprise de l'économie. L'inflation s'est établie à plus de 33% en juillet dernier.

Dans le même temps, la pression fiscale a augmenté et le gouver-

nement a supprimé les subventions sur plusieurs produits de base. Environ la moitié des 93 millions d'Egyptiens vivent aujourd'hui en dessous ou à proximité du seuil de la pauvreté.

AGENCE ECOFIN

RCA: «prolifération» des milices et «prédation» des ressources

Les groupes armés ont proliféré en République centrafricaine, imposant de facto une partition de ce pays et faisant de la prédation économique un élément central de leur stratégie. C'est ce que renseigne le rapport d'un groupe de réflexion publié jeudi.

La Centrafrique est menacée par une prolifération de groupes armés qui se battent pour le contrôle des ressources naturelles, provoquant une partition de fait du pays, selon le rapport d'un groupe de réflexion publié jeudi, au moment où les violences redoublent et où l'ONU évoque un risque de «génocide». « Ces groupes ont proliféré, imposant de facto une partition (du pays) et faisant de la prédation économique un élément central de leur stratégie », explique Enough Project qui cartographie quatorze milices et quatre groupes politico-militaires.

Le «contrôle des ressources naturelles» de la Centrafrique, un pays riche en or et diamants, notamment, nourrit des «luttres fratricides» entre groupes armés, ajoute le rapport du think tank américain dont le but la fin des génocides et crimes contre l'humanité, notamment en Afrique.

L'ex-colonie française de 4,5 millions d'habitants a basculé dans la guerre civile en 2013 après le renversement du président François Bozizé par la coalition de la Séléka qui affirmait défendre les quelque 20% de musulmans, entraînant une contre-offensive des milices anti-balaka majoritairement chrétiennes.

Le rapport fait comprendre que



Des combattants anti balaka (Photo/AFP).

cette lecture confessionnelle du conflit n'est plus la seule valable car certains groupes armés, autrefois ennemis, s'allient ponctuellement «selon un agenda politique propre». « Depuis 10 mois, l'alliance formée par trois factions de l'ex-Séléka et un groupe anti-balaka est à l'origine de l'essentielle des flambées de violence en Centrafrique », explique ainsi Nathalia Dukhan, auteur du rapport.

Cette coalition regroupe le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), le Mouvement patriotique centrafricain (MPC), le Rassemblement patriotique pour le renouveau de la Centrafrique (RPRC) et les anti-balaka dits tendance Mokom, du nom de leur leader, Maxime Mokom.

« En contrôlant de larges parties du territoire, ces chefs de groupes armés ont imposé un système qui leur bénéficie ainsi qu'à leurs soutiens, au détriment de la population », explique le rapport.

De nouvelles factions armées émergent «à une fréquence alarmante» et la crise «s'approfondit de jour en jour», ajoute la chercheuse.

L'ex-Séléka s'est ainsi divisée en huit groupes armés, tandis que les

milices anti-balaka se sont divisés en quatre groupes distincts.

Chacune de ces entités «constitue des foyers importants de recrutement de la jeunesse rurale». « Ce rapport est le fruit de plus d'un an de recherche, de collecte d'information sur le terrain auprès d'acteurs centrafricains, notamment certains leaders et combattants de groupes armés et d'auto-défense, ainsi que d'acteurs internationaux », indique son auteur.

Sa publication intervient alors que des tueries ont fait au moins 60 morts depuis début juillet de Bangassou et Gambo (sud-est) à Ngaoundaye (nord-ouest) en passant par Alindao (sud).

« Les signes avant-coureurs de génocide sont là », a averti lundi le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Stephen O'Brien.

L'intervention de la France (2013-2016) et de la Mission des Nations unies (Minusca, 12.500 hommes) a permis un retour au calme dans la capitale Bangui mais pas dans l'intérieur du pays.

AFP/LP

Nigeria: l'ONU dénonce une «fouille illégale» dans son camp de base

Les Nations Unies se sont dit «extrêmement inquiètes» d'une «fouille illégale» menée tôt vendredi par les forces de sécurité nigérianes dans leur camp de base de la ville de Maiduguri (nord-est du Nigeria), épicentre de la lutte contre le groupe jihadiste Boko Haram. « Nous sommes extrêmement inquiets », a expliqué à l'AFP Samantha Newport, dénonçant l'intrusion de membres des forces de sécurité dans la nuit de jeudi à vendredi, dans le camp du Red Roof, où sont basés une grande partie des employés de l'ONU et d'ONG internationales. « Cela peut mettre en danger le travail que nous réalisons », a poursuivi Mme Newport, soulignant que «personne ne pouvait s'attendre à cela». Selon un mémo interne de l'ONU obtenu par l'AFP, cette fouille fait suite à «des rumeurs qui se sont propagées hier sur les réseaux sociaux concernant la présence supposée d'Abubakar Shekau (chef du groupe jihadiste nigérian Boko Haram, NDLR) dans le camp».

Mali: les opposants au référendum constitutionnel persistent et signent

Dialogue de sourds pour le moment entre le pouvoir malien et une plateforme opposée à l'organisation d'un référendum sur le projet de nouvelle Constitution, a rapporté RFI. Dernier acte en date, après une sortie du président malien Ibrahim Boubacar Keïta sur le sujet, les partisans du «non» ont réagi. C'est dans une lettre ouverte que la plateforme « Touche pas à ma Constitution » lance l'ultimatum au président malien, Ibrahim Boubacar Keïta. Composée de partis politiques, d'associations et de leaders d'opinion, les partisans du « non » au référendum exigent le retrait pur et simple du projet de révision constitutionnelle, au plus tard le mardi 15 août 2017 à minuit. Sinon, précise la même missive, la plateforme utilisera tous les moyens légaux pour faire aboutir ses revendications. « En deux mois de manifestations, de marches gigantesques, nous n'avons reçu de la part du président de la République la moindre réponse, souligne Tiébilé Drama, président du Parena, l'un des partis membres de la Plateforme. On peut reconnaître que c'est étonnant, dans n'importe quel pays démocratique, quand des centaines de milliers de personnes se mobilisent, en général ce n'est pas accueilli par l'indifférence, par le silence.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Kenya : l'opposition demande l'accès aux serveurs informatiques

La coalition de l'opposition au Kenya a demandé vendredi que les candidats à l'élection présidentielle et les observateurs puissent avoir accès aux serveurs informatiques de la commission électorale.

La coalition de l'opposition au Kenya a demandé vendredi que les candidats à l'élection présidentielle et les observateurs puissent avoir accès aux serveurs informatiques de la commission électorale.

Les opposants précisent qu'ils accepteront les résultats fondés sur les données chiffrées du scrutin qu'ils trouveront dans ces serveurs.

« S'ils peuvent ouvrir l'accès à ces serveurs, nous pourrions tous les consulter et nous sommes prêts à accepter les résultats qui sont contenus dans ces serveurs », a déclaré James Orenge, chef des scrutateurs de la coalition d'opposition, devant la presse.

Le candidat de l'opposition Raila Odinga a dénoncé la victoire du président sortant Uhuru Kenyatta fondée sur des résultats provisoires, affirmant

que le scrutin avait été l'objet de fraudes massives et de l'utilisation de faux documents.

La commission électorale chargée de centraliser les résultats des bureaux de vote devait annoncer dans la journée de vendredi les résultats définitifs et les forces de sécurité du pays ont été placées en état d'alerte par craintes de possibles violences.

APPEL À LA PATIENCE ET À LA RETENUE

Les Etats-Unis ont appelé jeudi les Kényans à «attendre pacifiquement et patiemment» les résultats officiels de l'élection présidentielle, demandant aux candidats d'éviter tout recours aux «menaces» ou à la «violence».

Les résultats complets ne sont pas attendus avant vendredi, mais les chiffres provisoires de la commission électorale donnent une très large avance au président sortant Uhuru Kenyatta. Contestant ces résultats provisoires, l'opposition kényane a exigé jeudi que son candidat Raila

Odinga soit déclaré vainqueur, au lendemain de violences sporadiques qui ont fait quatre morts.

« Nous exhortons toutes les parties et leurs soutiens à attendre pacifiquement et patiemment l'annonce officielle des résultats » par la commission électorale, a déclaré le département d'Etat américain dans un communiqué. Il a également demandé à cet organe indépendant chargé de garantir l'équité du scrutin «de continuer à communiquer ouvertement avec le public».

« Si les candidats contestent des résultats, il est important qu'ils le fassent selon la voie constitutionnelle et non par le biais de menaces ou d'actes de violence », a estimé la diplomatie américaine, saluant le déroulement du vote de mardi.

Le Kenya redoute que de nouveaux troubles ravivent les tensions dans un pays encore profondément marqué par les violences post-électorales de 2007-2008, qui ont fait au moins 1.100 morts.

REUTERS/AFP/LP

Séisme en Chine: le bilan s'alourdit à 23 morts, 493 blessés recensés

Le bilan du séisme qui a frappé mardi la province chinoise du Sichuan s'est alourdi à 23 morts après la découverte de trois nouveaux corps, selon des chiffres diffusés vendredi par les autorités locales citées par l'AFP. Ces corps ont été découverts dans un autocar tombé au fond d'une ravine, a indiqué un responsable du district d'Aba, où se situe l'épicentre du séisme. Le nouveau bilan fait par ailleurs état de 493 blessés, dont 45 grièvement. La secousse, de magnitude 6,5 selon l'institut géologique américain (USGS), est survenue dans une zone en haute altitude et difficile d'accès du plateau tibétain, où se trouve la réserve de Jiuzhaigou, un parc naturel très fréquenté en été. Ce parc, connu pour sa centaine de lacs turquoise reflétant un écrin de montagnes, est classé au patrimoine mondial de l'Unesco, mais ses paysages édeniques ont été ravagés par le tremblement de terre, qui a vidé de leurs eaux certains lacs tandis que des coulées de boues balafrèrent les forêts. Quelque 70.000 personnes, dont une très grande majorité de touristes, ont été évacués de la zone sinistrée, selon la presse d'Etat.

Les retours de civils syriens en hausse, selon l'OIM

Plus de 600.000 réfugiés syriens ont pu rentrer chez eux au cours des sept premiers mois de l'année mais ce nombre demeure inférieur à celui des civils qui ont été déplacés durant la même période en raison des combats en Syrie, estime l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). De nombreux réfugiés sont retournés dans leur région d'origine en espérant y retrouver leur foyer ou parce que les conditions économiques et humanitaires se détérioraient à l'endroit où ils se trouvaient, ajoute l'OIM. «*Il n'y a pas de confirmation que ces retours soient volontaires, sûrs et durables*», a déclaré Olivia Headon, porte-parole de l'OIM. Environ 67% de ces retours se sont faits vers la province d'Alep, la grande ville du nord de la Syrie de laquelle les rebelles ont été chassés par les forces gouvernementales en décembre. Environ 16% de ces retours concernent des réfugiés qui se trouvaient en Turquie, au Liban, en Jordanie ou en Irak. Le nombre de ces retours est du même ordre que celui enregistré pour l'ensemble de l'année 2016 mais il est inférieur aux quelque 808.000 personnes qui ont été déplacées cette année, «*dont beaucoup pour la deuxième ou la troisième fois*».

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Trump assure être prêt à frapper la Corée du Nord, l'inquiétude internationale grandit

Donald Trump a de nouveau menacé vendredi d'employer la force contre la Corée du Nord, affirmant que les options militaires «sont en place» et «prêtes à l'emploi», en dépit des appels à la retenue de la Chine et des inquiétudes internationales face à une surenchère verbale sans précédent entre Washington et Pyongyang.

«*Les solutions militaires sont maintenant complètement en place, et prêtes à l'emploi, si la Corée du Nord se comporte imprudemment*», a déclaré le président américain sur son compte Twitter. «*J'espère que Kim Jong-Un trouvera une autre voie!*», a-t-il ajouté. Plus tôt vendredi, la Chine avait tenté de faire retomber la fièvre. Pékin a enjoint aux Etats-Unis et à la Corée du Nord de «faire preuve de prudence» et a exhorté Pyongyang à éviter les «démonstrations de force». «*Nous appelons toutes les parties à faire preuve de prudence dans leurs mots et leurs actions, et à agir d'avantage pour apaiser les tensions*», a déclaré Geng Shuang, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

LA RUSSIE 'TRÈS INQUIÈTE

Cette montée des tensions entre les Etats-Unis et la Corée du Nord pèse sur les marchés financiers et inquiète de nombreux dirigeants mondiaux. «*Je ne vois pas de solution militaire à ce conflit*», a mis en garde vendredi la chancelière allemande Angela Merkel. L'inquiétude a également gagné Moscou où le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov s'est dit «très inquiet» des risques de conflit «très élevés» entre les Etats-Unis et la Co-

rée du nord.

Loin de chercher l'apaisement, le président américain a au contraire multiplié ces derniers jours les déclarations bellicistes. Jeudi, Donald Trump a défendu sa formule controversée promettant «le feu et la colère» à Pyongyang estimant qu'elle n'était «peut-être pas assez dure». «*Si la Corée du Nord fait quoi que ce soit - ne serait-ce qu'en songeant à attaquer des gens que nous aimons, ou nos alliés, ou nous-mêmes - ils devront vraiment s'inquiéter*», a-t-il déclaré depuis son golf de Bedminster, dans le New Jersey, où il passe des vacances.

Il est toutefois resté évasif sur d'éventuelles frappes préventives contre la Corée du Nord, se contentant d'affirmer que les Etats-Unis se préparent «à de nombreux scénarios différents». L'armée américaine a indiqué vendredi être «prête à combattre» si le président américain en donnait l'ordre. «*Nous maintenons un état de préparation optimum pour faire face à la menace nord-coréenne conjointement avec nos alliés et partenaires dans la région*», a déclaré le porte-parole du Pentagone, le colonel Rob Manning à l'AFP.

La Corée du Nord avait réagi ces derniers jours au changement de ton à Washington en menaçant de lancer une attaque contre l'île américaine de Guam, avant-poste stratégique des forces américaines dans le Pacifique. L'armée doit présenter au jeune dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un un plan d'offensive contre Guam d'ici la mi-août, selon les militaires nord-coréens.

Quatre missiles seront tirés simultanément, a expliqué l'armée. Les

engins, passant au-dessus du Japon, «*voleront 17 minutes et 45 secondes sur une distance de 3.356,7 km, et s'écraseront en mer à 30 ou 40 km de Guam*». Ils s'abîmeraient ainsi à l'extérieur des eaux territoriales américaines.

LA CHINE 'DOIT FAIRE PLUS

Selon les analystes, des tirs vers Guam placeraient Washington dans une position délicate: si les Etats-Unis ne tentaient pas de les intercepter, leur crédibilité en prendrait un coup et Pyongyang se sentirait pousser des ailes pour mener un test d'ICBM grandeur nature.

Donald Trump s'est également une nouvelle fois montré agacé par l'attitude de la Chine, principal partenaire économique de Pyongyang, qui doit «faire beaucoup plus» pour mettre la pression sur son turbulent voisin. «*Cela ne va pas continuer comme ça*», avait-il tonné jeudi.

Pékin prône une résolution «négociée» du dossier nord-coréen, renvoyant dos à dos Washington et Pyongyang. La Chine avait ainsi proposé à plusieurs reprises, pour désamorcer la crise, un double «moratoire»: l'arrêt simultané des essais nucléaires et balistiques nord-coréens d'une part et celui des manœuvres militaires conjointes des Etats-Unis et de la Corée du Sud d'autre part. La Chine a également approuvé samedi à l'ONU une septième volée de sanctions économiques internationales contre la Corée du Nord, en réponse au tir par ce pays de tirs de missiles intercontinentaux. Ces sanctions étaient proposées par Washington, mais Donald Trump a dit craindre que leur effet ne soit limité.

AFP/LP

Italie : dans les Pouilles, désormais, la mafia tue aussi en été

Les Pouilles, le talon de la botte transalpine, sont la nouvelle destination touristique glamour célébrée dans tous les magazines de tourisme : leur mer cristalline, leur architecture baroque, leurs oliviers millénaires, leur gastronomie... mais aussi leur mafia sanguinaire. L'assassinat mercredi de quatre personnes a rappelé que la Sacra Corona Unita (SCU) n'a rien à envier aux autres organisations criminelles de la péninsule : elle a commis 17 assassinats depuis le début de l'année, 280 depuis la fin des années 70.

Les cibles des sicaires armés de kalachnikovs AK 47 qui sont entrés en action mercredi en rase campagne à proximité de San Marco in Lamis étaient Mario Luciano Romito, chef du clan de Manfredonia, et son beau-frère, Matteo Di Palma.

Ce n'est pas une surprise pour les enquêteurs. Le clan Romito est en guerre depuis une dizaine d'années contre le clan des Li Bergolis. Les seconds accusant les premiers d'avoir collaboré avec les carabinieri en leur

permettant de placer des micros qui avaient permis l'arrestation des parrains du clan Li Bergolis. Mario Luciano Romito avait échappé à une bombe placée dans sa voiture en septembre 2009 et avait été blessé par balle en 2010. Sorti de prison il y a quelques jours, il n'a pas échappé au « contrat » qui était sur sa tête. Mais les tueurs n'en sont pas restés là. Pour protéger leur anonymat, ils n'ont pas hésité à exécuter Aurelio et Luigi Luciani, deux frères agriculteurs de 43 et 47 ans, dont la seule faute était d'avoir assisté par hasard à l'exécution de Romito et Di Palma.

« DONNÉS À MANGER AUX COCHONS »

La mafia du Gargano, du nom du plateau au nord des Pouilles, a longtemps été considérée comme une organisation criminelle frustrée et parfois violente, mais « à basse intensité » au regard de Cosa Nostra (Sicile), de la N'drangheta (Calabre) ou de la Camorra (Naples). Mafia d'origine

paysanne, elle s'est longtemps spécialisée dans le vol de bétail. Une image qui ne correspond plus à la réalité.

Car la SCU a accompli depuis deux décennies sa mue en prenant en main le trafic de drogue en provenance de l'Albanie, le grenier à haschisch de l'Europe. Elle impose dorénavant le racket à tous les entrepreneurs et commerçants des Pouilles. Composée de clans familiaux, elle respecte la tradition de l'omerta et les enquêteurs n'ont plus enregistré de confessions de repentis depuis 2007.

La tradition voulait pourtant que la SCU ne tue qu'en hiver pour ne pas effrayer ces touristes dont l'économie des Pouilles, et celle des clans mafieux, dépendait. Cette règle a sauté. Depuis trois mois, les carabinieri ont retrouvé un cadavre par semaine. Trois personnes ont été enlevées, sans espoir de les voir réapparaître.

LE POINT.FR

CHAN 2018 : les Léopards ramènent un nul face aux Diables Rouges

Les Léopards ont réussi à éviter la défaite à Brazzaville contre les Diables Rouges (0-0), en match aller des éliminatoires du CHAN 2018. Le match retour est prévu dans une semaine au stade des Martyrs, à Kinshasa.

ARMEL LANGANDA

Ni vainqueur ni vaincu au derby congolais comptant pour la manche aller des éliminatoires de la 5^{ème} édition du championnat d'Afrique des nations « CHAN - Kenya 2018 ». Les Léopards de la RDC ont tenu en échec les Diables Rouges du Congo-Brazzaville sur un score nul et vierge de 0-0, le vendredi 11 Août au stade de la Concorde de Kintélé, à Brazzaville.

Le match s'est joué d'abord sur le plan mental entre les deux nations les plus rapprochées. Le onze de départ lancé par le sélectionneur Mwinyi Zahera était composé de Matampi, Issama (C), Ngonda, Bangala ; Bompunga, Gikanji, Miché, Meschak, Kazadi, Bongonga et Makusu.

À la première période, les Léopards n'ont pas réussi à capitaliser leurs franches actions. L'attaque de la RDC, animée par les joueurs qui se connaissent, n'a pas pu inquiéter le portier brazzavillois. Les Léopards tout comme les Diables Rouges ont péché par le manque de finition, malgré la légère domination des Léopards.

En seconde période, le match a pris une autre intensité. Les actions dangereuses se multiplient de part et d'autre, mais il y a eu plus de peur que de mal. Les entrées de Malango, Deo et Munganga, arrivées tardivement, n'ont pas permis à la RDC d'ins-



crire un but qui pouvait tuer prématurément les espoirs brazzavillois.

Les deux équipes se croiseront une semaine plus tard au stade des Martyrs, à Kinshasa, pour la manche retour. Les RD Congolais n'auront pas droit à l'erreur devant leur public. À défaut d'une victoire, les Diables Rouges n'auront besoin que d'un nul avec

but pour valider leur ticket pour la phase finale du 5^{ème} Championnat d'Afrique des nations.

Le programme se poursuit le samedi 12 Août avec deux confrontations. L'Algérie reçoit la Libye et l'Egypte accorde son hospitalité au Maroc. C'est pour le compte de l'Afrique du Nord.

Tout le programme

Ouest A :
Samedi 12, Mauritanie - Mali
Mardi 15, Sénégal - Guinée

Ouest B :
Samedi 12, Burkina Faso - Ghana
Dimanche 13, Bénin - Nigeria
Dimanche 13, Niger - Côte d'Ivoire

Centre :
Vendredi 11, Congo - RD Congo
Samedi 12, Guinée Equatoriale - Ga-

bon
Samedi 12, Sao Tome et Principe - Cameroun

Centre-Est :
Samedi 12, Ouganda - Rwanda
Dimanche 13, Ethiopie - Soudan

Sud :
Samedi 12, Afrique du Sud - Zambie
Dimanche 13, Madagascar - Angola
Dimanche 13, Comores - Namibie

PSG : Neymar très attendu ce dimanche contre Guingamp

Après avoir reçu les 222 millions d'euros du Paris Saint-Germain pour l'achat de Neymar, le FC Barcelone a transmis sa lettre de sortie à la FFF. Le vendredi 11 Août, l'instance a réceptionné les documents et a officialisé la qualification du Brésilien qui devrait débiter dimanche à 21h à Guingamp!

Au terme d'un petit feuilleton qui aura tout de même duré une semaine, l'ailier Neymar (25 ans) a officiellement reçu le feu vert pour disputer son premier match avec le Paris Saint-Germain dimanche à Guingamp en clôture de la 2^e journée de Ligue 1. Malgré l'officialisation de son transfert jeudi dernier, le Brésilien n'était en effet toujours pas qualifié puisque son précédent club, le FC Barcelone, n'avait pas transmis sa lettre de sortie à la FFF.

Le Barça a reçu l'argent si certaines rumeurs imputaient ce retard à un désir de vengeance de la part du club catalan et de la Ligue espagnole, les Blaugrana attendaient en



fait tout simplement de percevoir officiellement sur leur compte bancaire les 222 millions d'euros déboursés par le PSG pour activer la clause libératoire du Sud-Américain. Le virement a bien été réceptionné vendredi et le vice-champion d'Espagne a donc transmis les documents nécessaires à la FFF.

Dans la foulée, l'instance a annoncé avoir reçu le certificat de trans-

fert pour l'Auriverde, qui est donc désormais qualifié. Guingamp taquine... Sauf blessure ou choix de l'entraîneur francilien Unai Emery, plus rien ne s'oppose donc aux grands débuts du joueur le plus cher de l'histoire, qui évoluera devant un stade du Roudourou à guichets fermés. Une belle ambiance en perspective, surtout que depuis plusieurs jours, sur Twitter, l'EAG ne cache pas sa joie d'abriter les premiers pas du Brésilien. «Très honnêtement, c'est mieux qu'il soit là. C'est beaucoup mieux, je pense», a lancé l'entraîneur breton, Antoine Kombouaré, le vendredi en conférence de presse.

«Gagner contre le PSG avec Neymar, ce sera encore plus retentissant. Ce sera certainement plus difficile avec lui, mais comme on aime les défis... Plus le challenge est compliqué, plus c'est intéressant.» Une chose est sûre : les caméras du monde entier seront braquées sur Guingamp dimanche soir !

LP/MAXI

Mondial 2026: le Maroc annonce sa candidature

Alors que le nom du Royaume chérifien est annoncé dans tous les médias comme prétendant à l'organisation de la CAN 2019 aux dépens du Cameroun, le pays vise visiblement plus haut. Ce vendredi, le Maroc annonce sa candidature pour la Coupe du monde 2026. Pile à temps. Au dernier jour du dépôt des candidatures, le Maroc a officialisé sa candidature via le site internet de la FRMF (Fédération royale marocaine de football). Le pays rejoint ainsi le trident Etats Unis- Mexique - Canada, unique candidat jusque-là. C'est la 5^{ème} fois que le pays des Lions de l'Atlas se présente pour abriter la Coupe du monde. Il a déjà échoué en 1994, 1998, 2006 et 2010. S'il obtient en 2026, ce sera le second pays africain à organiser le Mondiale en Afrique après l'Afrique du Sud en 2010. C'est la cinquième fois que le Maroc candidate pour accueillir la compétition, après ses tentatives avortées en 1994, 1998, 2006 et 2010.

CAN « Cameroun 2019 »: Paul Biya rassure

Après la polémique née des propos du président de la Confédération africaine de football sur la capacité du Cameroun à organiser la CAN 2019 qui se jouera désormais avec 24 équipes, le président Paul Biya a tenu à rassurer tout le monde. Recevant au Palais présidentiel à Yaoundé des athlètes camerounais ayant pris part aux derniers jeux de la Francophonie, le N°1 camerounais a affirmé que son pays « sera prêt » pour l'organisation de la compétition. «J'en prends l'engagement», a affirmé Paul Biya dans des propos relayés par L'Equipe.fr. Samedi, Ahmad, le président de la CAF, a annoncé que des experts seront en visite très prochainement au Cameroun pour évaluer la situation et savoir si le pays de Roger Milla sera en mesure d'accueillir la première Coupe d'Afrique des Nations à 24 équipes.

MC Alger : Bernard Casoni nommé entraîneur

Non conservé par Lorient en mai dernier à la suite de la relégation en Ligue 2, Bernard Casoni rebondit en Algérie ! Le technicien français s'est engagé mercredi soir en faveur du MC Alger. Le vice-champion d'Algérie était en quête d'un technicien après le départ de Kamel Mouassa et l'échec des pistes menant à l'Egyptien Hassan Shehata et à l'Espagnol Fernando Vasquez. Après le Club Africain, l'ES Sahel et le Stade Tunnisien, le technicien de 55 ans vivra sa 4^e expérience au Maghreb. Arrivé à Alger, il tiendra une conférence de presse vendredi avant de rejoindre l'effectif en stage à Tignes en France. Première grosse échéance pour Casoni : les quarts de finale de la Coupe de la CAF contre le Club Africain le mois prochain.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thebo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



Kwilu accueille le 2^{ème} Festival international des musiques du terroir « Ban'amaa »

La culture et les valeurs ancestrales du peuple yansi seront à l'honneur, du 25 au 27 août 2017, dans la cité de Panu.

BIENVENU IPAN

La cité de Panu, dans le terroir d'Idiofa, province du Kwilu se prépare à accueillir du 25 au 27 août, la 2^{ème} édition du Festival international des musiques du terroir « Ban'amaa », traduisez les enfants qui se réclament d'une même mère.

Des groupes locaux et artistes issus de différents terroirs environnants et ceux de Kinshasa vont agrémenter cette fête culturelle qui fait la promotion de la musique du peuple Yansi.

Le promoteur de ce festival, Dhedhe Mupasa, a donné ces précisions à radiokapi.net. Annoncée pour début août, la deuxième édition du Festival international de musique tradi-moderne Ban'amaa avait d'abord été postposée en une date ultérieure.

«La deuxième édition va avoir lieu. La date n'est pas fixée en avance. Nous nous sommes fixés quelques objectifs à la première édition qu'on doit réaliser. Parmi ces objectifs, il y a la promotion de cette culture. On voulait avant la deuxième édition



qu'on ait un album des dix groupes, où chacun d'eux amène deux chansons», avait expliqué le promoteur du festival.

La première édition, organisée dans la ville de Kinshasa, a eu lieu du 31 juillet au 1^{er} août. Le «Festival Ban'amaa» est un projet culturel initié par Dhedhe Mupasa, opérateur culturel et promoteur du festival Nzenze dans l'ex-Province du Katanga.

Le premier jour de ce festival a été consacré aux échanges culturels, alors que le show l'était durant toute la journée du 1^{er} août dernier dans l'enceinte de la Foire in-

ternationale de Kinshasa (Fikin). «Bana'maa» est une associations sans but lucratif dont le siège social se trouve en République démocratique du Congo. L'Asbl a pour mission de permettre l'avènement d'un nouveau paradigme de développement au Congo et ce, autour du patrimoine culturel yansi qui doit en être le fondement.

Selon les sources et le contexte, on peut rencontrer plusieurs variantes : Batende, Bayansi, Bayanzi, Mbiem, Nkaan, Wachanzi, Yansi, Yansis, Yans-Mbum Kinyanzi, Yans, Yanzis, Yanz, Yeyl. Le mot yansi peut se couper en deux : la racine yan qui signi-

fic «parole» et la particule adverbiale si ou shi qui, elle, marque une insistance traduisible par l'expression française «sans doute».

Ainsi, les Yansi étaient connus comme le peuple qui avait, pour la pratique de la parole, un respect véritable. Le non-respect de la parole entraînait chez eux, avant la pénétration européenne, une sanction surnaturelle des plus exemplaires. Avec la parole, le yansi bénit, avec elle, le Yansi peut maudire. L'art de la parole, c'est-à-dire «le savoir parler» est un domaine de vie que devait considérer tout Yansi digne de cette appartenance.

Un contrat lie la Compagnie Théâtre des Intrigants aux femmes chinoises de la RDC

B. IPAN

La Compagnie Théâtre des Intrigants et l'Association des femmes chinoises de la RDC vont désormais travailler en partenariat dans les domaines culturel et social.

Pour rendre effectif cette coopération, les deux structures vont organiser, le samedi 19 août 2017 à 11 heures au siège de la Compagnie Théâtre des Intrigants, à N'Djili, une journée de solidarité en faveur des enfants orphelins et en situation difficile de la Tshangu. Au menu, un concert de musique est prévu avec Mama Rosa, présidente de l'Association des femmes chinoises de la RDC; le récital de poèmes par les enfants orphelins et en situation difficile; le spectacle de théâtre des marionnettes par la Compagnie Théâtre des Intrigants.

Cette série d'activités



sera clôturée par la distribution des kits scolaires aux enfants, aux membres de la Compagnie Théâtre des Intrigants et aux invités.

PRÉSENTATION DU CIAJ

Le Centre d'initiation artistique pour la jeunesse (CIAJ) est situé sur la rue Africain II, n° 43, quartier 12, dans la commune de N'Djili. C'est le siège même de la Compagnie Théâtre des Intrigants. Le CIAJ a été ac-

quis par la Compagnie Théâtre des Intrigants en 1994 grâce à l'appui financier de la Fondation pour le Progrès de l'Homme basée à Lausanne en Suisse. Le Centre d'initiation artistique pour la jeunesse regorge en son sein une salle de théâtre de 250 places assises dénommée salle «Katanga Mupey» et plusieurs autres locaux servant de bureaux à la compagnie. Le CIAJ est l'un des lieux théâtraux de la ville de Kinshasa les plus animés. Il reçoit plusieurs ac-

tivités. Le CIAJ accueille chaque mercredi un spectacle de théâtre, de conte, de ballet, de musique ou de danse.

Le mardi est le jour réservé aux projections cinématographiques dans la salle du CIAJ. Le CIAJ est aussi le lieu de créations et de répétitions de plusieurs groupes de musique et de théâtre, principalement ceux du district de la Tshangu. En plus, chaque année, le CIAJ abrite des formations organisées soit par la Compagnie Théâtre des Intrigants, soit par d'autres groupes. Le Vendredi au théâtre est une activité destinée aux élèves. Elle permet à ces derniers de découvrir le théâtre en tant qu'édifice et en tant qu'œuvre culturelle. Au cours de cette activité, les élèves visitent le théâtre et suivent un extrait d'un spectacle. Cette activité se déroule au CIAJ, pendant l'année scolaire.

Le Rassemblement confirme son ancrage dans l'Opposition

Des délégués de l'OIF et l'ambassadeur des USA échangent avec Félix Tshisekedi

Félix Tshisekedi, président du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement confirme chaque jour qui passe sa carrure de seul représentant valable de l'Opposition. Le passage dans ses bureaux de Limete, siège du Rassemblement, d'une délégation de l'OIF et de l'ambassadeur des Etats-Unis en RDC en est une belle illustration.

Contrairement au point de vue défendu dans les rangs du pouvoir, le Rassemblement incarné par Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi passe pour le seul et unique interlocuteur de l'Opposition à l'égard de la communauté internationale. Une délégation de l'Organisation internationale de la Francophonie est allée échangée dernièrement avec Félix Tshisekedi, président du Rassemblement, à son siège de Limete.

En même temps, l'ambassadeur des Etats-Unis en République démocratique du Congo est également parti à la rencontre, sur place à Limete, de Félix Tshisekedi. Des observateurs de la scène politique congolaise voient en ce déplacement une marque de reconnaissance internationale de la posture de Félix Tshisekedi comme leader de la vraie opposition congolaise, à la différence de l'aile dissidente du Rassemblement qui siège dans la commune de Kasa-Vubu autour de Joseph Olenghankoy.

Dans tous les cas, après le succès de deux jour-

nées ville-morte organisées les 8 et 9 août derniers, le Rassemblement a pris la mesure de sa responsabilité et des attentes du peuple dans la voie qui mène à l'alternance démocratique. Autour de Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi, on se prépare en conséquence pour faire face à un pouvoir qui ne manifeste aucune intention de faciliter la tenue d'élections.

3 SEPTEMBRE : JOUR DE VÉRITÉ

D'ores et déjà, le Rassemblement annonce une série de manifestations pour mobiliser davantage le peuple de façon à l'amener à s'approprier son destin. Un grand meeting est prévu le dimanche 3 septembre 2017 pour exiger la mise en œuvre complète de l'Accord du 31 décembre 2016.

Dans une déclaration faite jeudi dernier à Kinshasa, Félix Tshisekedi a affirmé qu'à partir du 20 août, des matinées politiques vont précéder le meeting populaire du 3 septembre à travers les grandes villes du pays. « *Le Rassem-*



Félix Tshisekedi, président du Rassemblement

blement rappelle que dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, il poursuivra avec ses actions par des matinées politiques de mobilisation et sensibilisation à partir du 20 août qui aboutiront par la tenue des grands meetings le dimanche 3 septembre », a indiqué le Rassemblement dans une déclaration, dont un extrait a été repris sur le site d'informations en ligne actualite.cd.

En même temps, le Rassemblement a dénoncé les restrictions imposées dans l'accès aux réseaux sociaux. « Il s'agit d'une censure

inappropriée et irresponsable », a ajouté Félix Tshisekedi, qui a condamné par la même occasion les violences du lundi 7 août. Selon le dernier bilan de la Police nationale congolaise, ces violences attribuées aux adeptes de la secte politico-religieuse Bundu dia Kongo a fait 19 morts. Human Rights Watch, une Ong internationale de défense des droits de l'homme, a plutôt évoqué un bilan provisoire de 27 morts qu'il pensait revoir à la hausse au fur et à mesure de l'évolution de ses investigations.

LP

Le signal de Radio France internationale rétabli en République démocratique du Congo

La Radio France internationale (RFI) émet de nouveau à Kinshasa. Une émission qui réjouit de nombreux auditeurs dans le pays. Cette information a été confirmée par la direction de France Médias Monde, le vendredi 11 août.

« La direction de France Médias Monde se félicite de la reprise de la diffusion en FM de RFI à Kinshasa, après la conclusion d'un accord avec la Radio-Télévision nationale congolaise (RTNC), établissant un partenariat entre les deux médias et en conformité avec les nouvelles dispositions de la législation congolaise sur les médias », indique le communiqué.

Au terme de cet accord et après 9 mois d'interruption, les auditeurs kinois peuvent retrouver RFI sur 105 FM et toujours sur ses sites Internet



et applications mobiles.

Le signal de RFI coupé a été coupé le 5 novembre 2016, alors que l'opposition projetait d'organiser une manifestation hostile au pouvoir en place. Interrogé sur cette coupure, le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication et des médias, Lambert Mendé, avait déclaré que « RFI était devenue la caisse de résonance et l'attaché de presse des organisateurs du meeting de l'opposition ».

Les autorités congolai-

ses n'ont toujours pas renouvelé l'accréditation de l'envoyée spéciale permanente de RFI en RDC, Sonia Rolley, indiquait dans un communiqué le service de presse de cette radio française, qui appelait Kinshasa « à remédier sans tarder à cette situation afin que la liberté d'informer et de s'informer soit préservée ».

Les responsables de RFI précisait qu'elles avaient formulé la demande du renouvellement de l'accréditation de Sonia Rolley depuis près de trois mois et

cinq semaines avant la date d'expiration de la précédente accréditation.

« Kinshasa n'est pas obligé de renouveler l'accréditation de Sonia Rolley », avait rétorqué le gouvernement à travers son porte-parole, Lambert Mendé Omalanga.

Le signal de Radio France Internationale est interrompu depuis le 31 décembre 2016 en République démocratique du Congo. Le gouvernement congolais, par la voix de son ministre de la Communication et des Médias, a justifié cette mesure par le fait que RFI laisse passer des messages d'incitation à la haine, à l'image de la tristement célèbre Radio des Mille Collines du Rwanda en 1994.

RO/LP

APOSTROPHE

Policier chauffard

BEN CLET



Un procès singulier de vant le tribunal militaire de garnison de Kinshasa/Gombe. Selon la presse kinoise, le procès oppose le Ministère public à trois policiers de la commune de Kalamu ainsi qu'à un taximan. Les quatre individus sont accusés d'être à la base d'un accident de la circulation ayant causé la mort de deux filles le 10 juillet à Matonge.

Les faits. Ce dimanche-là, le taximan, comme d'habitude, croise sur sa trajectoire des policiers habitués, comme à l'accoutumée, à rançonner les chauffeurs en faisant semblant, avec tout le sérieux du monde, de réguler la circulation.

Deuxième souci : ces Docteurs ès tracasseries n'appartiennent pas à la Police de circulation routière. Le taximan, comme beaucoup de ses collègues, ne détient aucun document de bord. Pas même de permis de conduire.

« Une proie facile », se flattent les policiers qui s'imaginent déjà la hauteur de l'amende illégale à percevoir... sans quittance. Première mesure d'intimidation : confisquer le volant de la voiture. En réaction, l'anarchiste taximan tente de fuir. Peine perdue. L'un des policiers s'est déjà engouffré dans la voiture.

S'ensuit un duel épique pour le contrôle du volant. Sauf que, cette fois-ci, l'agent appuie sur... l'accélérateur au lieu du frein. Vroum ! Poum... poum ! Le policier-chauffard tamponne deux filles qui circulaient, insouciantes, sur le trottoir. L'altercation provoquée par l'agent du désordre s'achève dans le sang.

Voilà qui amène les trois emmerdeurs et le fraudeur devant le tribunal. Les deux camps ont tort. Gravement tort d'avoir, dans leur quête du gain facile, précipité la mort des innocents, afin d'assouvir leurs besoins primaires.